This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DOCUMENTS INÉDITS

SUR LA

GRANDE PESTE DE 1348

TRAVAUX DU MÊME AUTEUR.

DES CÉRÉALES EN ITALIE SOUS LES ROMAINS. Paris, 1859, in-8°. Prix. 3 fr.

DE LA GÉOGRAPHIE DE L'AFRIQUE SOUS LES ROMAINS (Dissertation latine inaugurale). Paris, 1859, in-8°. Prix. 1 fr. 50

Paris. – Imprimerie de E. DONNAUD, rue Cassette, 9

DOCUMENTS INÉDITS

SUR LA

GRANDE PESTE DE 1348

(CONSULTATION DE LA FACULTÉ DE PARIS
CONSULTATION D'UN PRATICIEN DE MONTPELLIER
DESCRIPTION DE GUILLAUME DE MACHAUT)

PUBLIÉS AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

Par L.-A. JOSEPH MICHON
Docteur en médecine
Docteur ès-lettres
Licencié ès sciences naturelles
Membre de la Société de Biologie

PARIS
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE
Rue Hautefeuille, 19

LONDRES
HIP. BAILLIÈRE, 219, Regent street

NEW-YORK
BAILLIÈRE BROTHERS, 440, Broadway

MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, CALLE DEL PRINCIPE, 11.

1860

151. a. 102.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·

A M. J.-V. LECLERC,

Membre de l'Institut,

Professeur et Doyen de la Faculté des Lettres de Paris.

INTRODUCTION.

Tempestatum rerumque quasdam statas esse causas, quasdam vero fortuitas aut rationis adhuc incompertæ manifestum est.
(Pline).

I.

Lorsqu'au milieu du XIVe siècle sévit la peste « dont bien la tierce partie du monde mourut, » le roi Philippe ordonna aux médecins de la Faculté de Paris, depuis longtemps déjà réunis en corps, de rédiger une consultation sur les moyens de combattre l'épidémie. La faveur qui entourait cette Faculté, récemment illustrée par Gilles de Corbeil, et aussi l'em-

pressement stérile avec lequel on cherchait partout un remède au fléau, firent connaître cette consultation dans toute l'Europe.

Muratori (1) est cependant le seul historien qui passe pour nous avoir transmis, par une traduction italienne, les conseils des médecins de Paris ; et c'est uniquement sur cette prétendue traduction que les auteurs d'histoire médicale ont connu et commenté cette pièce, dont ils ont compris toute la valeur. M. le Dr Philippe nous donne, il est vrai, quelques lignes d'un manuscrit latin de Munich ; mais abandonnant ce nouveau document, qu'il eût été bon de mettre en lumière, il retourne sans regret au chroniqueur de Pistoie.

Lorsque M. Le Clerc me fit connaître le manuscrit que je publie aujourd'hui, mon premier soin a été de le comparer avec la version donnée par Muratori. J'ai été très-étonné de ne trouver aucune ressemblance entre les deux textes ; je sais bien qu'une partie de la consultation manque dans le manuscrit, et peut-être le passage que cite Muratori peut-il combler cette lacune. Ce serait une bonne fortune dont il faudrait profiter, mais dont je ne veux pas abuser. On peut bien admettre qu'une partie

(1) Muratori. T. XI, p. 527.

des conseils généraux de la chronique est en effet tirée de la consultation de Paris, et cette conjecture a d'autant plus de vraisemblance que le chapitre des préservatifs généraux (1) est un de ceux qui ont été laissés en blanc dans le manuscrit.

Ce qui doit néanmoins diminuer notre confiance, c'est que la partie astrologique extraite de la chronique ne ressemble nullement au chapitre que nous avons dans le manuscrit sur ce même sujet. Il est à craindre que cette célèbre consultation ne se soit peu à peu altérée en parcourant l'Europe. Quelques médecins étrangers à la Faculté ont peut-être ajouté leurs idées et leurs recettes, pour le plus grand bien des malades, mais au grand regret de ceux qui cherchent dans cette consultation, non pas un spécifique contre la peste, mais un monument historique d'une grande école.

La consultation de la Faculté de Paris est de 1348. Le manuscrit que nous avons eu entre les mains est une copie du XVIIe siècle, faite sur deux originaux, l'un du fonds de Saint Victor, l'autre de la bibliothèque du Dr Moreau.

Ce *Compendium* (car on désignait déjà par ce mot les traités de science médicale) est divi-

(1) *De Remediis præservativis per diætam.*

sé en deux parties (*summa*); la première partie se compose de trois chapitres, la seconde de deux livres (*tractatus*). Ces livres ont, le premier quatre chapitres, et le second trois.

Dans la copie retrouvée à la Bibliothèque impériale, le second livre de la seconde partie manque tout entier.

M. Daremberg, dont nous avons, pour ce travail, mis souvent à contribution l'obligeante érudition, n'a trouvé au fonds Saint-Victor aucun manuscrit qui portât le titre de cette consultation; néanmoins, comme il arrive souvent que des mémoires très différents ont été réunis dans un même volume, nous ne perdons pas tout espoir de voir compléter un jour le document dont nous donnons la majeure partie.

Cette consultation me semble avoir un double mérite : elle tire un premier intérêt du grand événement auquel elle a rapport, la peste noire; elle est le premier monument de l'histoire de la Faculté de Paris. C'est à ces deux titres que je l'ai étudiée, c'est à ces deux titres que je la présente aux successeurs de ceux qui l'ont composée.

Le manuscrit contient une consultation rédigée par un praticien de Montpellier, sur cette

même peste. En la publiant aussi, j'ai voulu fournir un terme nouveau pour la comparaison des deux écoles, à leur naissance même.

Il est regrettable de ne pas trouver dans ces deux pièces une description de la maladie. Pour combler en partie cette lacune, j'ai emprunté le récit du poëte Machaut, que je dois au savant interprète du moyen âge, M. Paulin Paris. Ce document, encore inédit, tiré d'un contemporain, pourra être comparé avec fruit au poëme latin de Simon de Couvain, publié dans la *Bibliothèque des Chartes* (1842) par mon excellent maître M. Littré.

II.

L'épidémie, ordinairement appelée peste noire, fut terrible à la fois par sa violence dans chaque pays, et par le grand nombre des contrées où elle régna. L'Europe toute entière fut ravagée, et avant l'Europe, l'Asie depuis l'extrême Orient jusqu'aux rives du Bosphore, et toutes les côtes africaines de la Méditerranée. Toutes les terres habitées, eût-on pu dire alors, furent frappées : disons du moins tous les pays dont les hommes avaient commerce entre eux.

Comme ce fut une calamité générale, il n'est

aucun auteur qui traite de cette époque où il n'en soit fait mention ; elle est citée ou décrite par tous les historiens, par tous les chroniqueurs. Elle frappa l'esprit des conteurs, dont elle assombrit les joyeuses journées, et, cruelle à la maîtresse d'nn grand poëte, elle dicta les plus beaux vers de Pétrarque.

Au point de vue médical, les témoignages les plus importants sont empruntés de Guy de Chauliac, de Chalin de Vinario, de Gentilis de Fuligno, de Simon de Couvain, de Galeazzo, de Marsigli de Sainte-Sophie ; qu'il nous soit permis d'ajouter à cette énumération les deux consultations qui font le sujet de notre travail.

Enfin, comme ouvrages de seconde main, nous devons citer ceux de Sprengel, Ozanam, Hecker, Hæser, M. Philippe.

Cette épidémie est appelée, par les historiens, *peste de Florence*, parce que ce fut par Florence et par l'Italie qu'elle commença son lugubre pèlerinage en Europe.

La France se vit frappée après l'Italie, puis l'Allemagne et l'Angleterre, enfin les pays du Nord.

Si nous voulons connaître le premier nom sous lequel elle apparut en Europe, c'est donc dans les auteurs italiens que nous devons le

chercher, et alors nous la trouvons désignée sous les noms de *mortalega grande* et d'*anguinalgia*; l'un des mots indique les effets du mal, et l'autre en dépeint la nature. Son véritable nom historique est donc la *grande mortalité;* son nom médical, le *mal des aines*.

En France même, les contemporains ne se servent que des mots d'épidémie, de mortalité, et même, le mot est significatif, de mortalité des bosses :

Car la mortalité des boces
C'on apeloit epydimie
Estoit de tous poins estanchie (1).

(Guillaume DE MACHAUT)

On trouve, dans une chronique de Montpellier, intitulée le *Petit Thalamus* (2), l'épidémie désignée en langue romane sous les

(1) Dans deux notes manuscrites recueillies par M. Le Clerc sur les œuvres de Richard de Saint-Victor, et que ce savant maître a bien voulu me communiquer, l'une sur la peste en Normandie, l'autre sur la peste en Picardie, on lit :

« L'an de grace M L CCC XL VIII, environ la St-Jaque, entra le grant mortalité en Normendie » (*Anc. fonds lat.*, 2585).

« M.CCC.LVIII fu grande mortalité par tout le monde. »

(2) Ce curieux ouvrage qui m'a été signalé par M. Moquin Tandon contient des détails intéressants sur les différentes apparitions de la peste à Montpellier. En 1348

noms de *mortalitat, mortaudat, empedimia de bossas.*

Simon de Couvain l'appelle *pestis inguinaria.*

Le mot *peste noire* n'est qu'une traduction du latin *pestis atra;* or *atra* en latin, même au XIVe siècle, n'est jamais pris qu'au figuré : on aurait dû traduire *peste terrible.* Nous ne pouvons donc admettre aucune des explica-

six consuls de cette ville moururent et furent, la même année, remplacés par six autres dont deux succombèrent également.

En 1383, l'épidémie reparut avec une nouvelle violence et sévit surtout sur les enfants de vingt ans, *majorment dels enfans de* XX *ans*. Pour implorer la miséricorde de Dieu les consuls firent mesurer avec un fil les murailles de la ville, et ce fil fut employé à faire un cierge qui brûla sur l'autel de Notre-Dame : *e daquest fil am d'autres feron far i rezench sur l'autar de Nostra-Dona en aut en Ia roda que y era et y fon facha l'an* LXXXIIII *per so quel dich rezench y creme nuech et jorn ad honor de Dieu e de benezecta Verges Maria que lur plassa fas cessar aquesta mortalitat, e la empedimia de bossas renhant e daver pas de cel en terra e salvar los frutz de la terra.*

(Petit Thalamus, 4me partie. Mémoires de la Société archéologique de Montpellier. 1840.)

En juin 1349, Philippe de Valois permit de faire un nouveau cimetière à Amiens, « pour cause de la mortalité » (*Recueil des monuments inédits de l'histoire du tiers état,* par Aug. Thierry, t. I, p. 544).

tions qui attribuent ce nom aux symptômes de la maladie où à l'état du malade; il n'a son origine ni dans des pétéchies ni dans une cyanose; nous ne pensons pas non plus, bien que nous reconnaissions la toute-puissance de l'astrologie à cette époque, qu'il doive être attribué à une comète à flamme noire qui précéda et annonça le fléau. Pour nous, il est né de la terreur bien légitime des peuples; et, sans admettre avec Loccenius qu'il exprime le grand nombre de gens que la peste mit en deuil, nous dirons que le deuil et l'affliction générale de l'Europe furent la cause de cette sinistre appellation.

Les mots de *Schwartz Tode*, *Diger Toden*, *Yageboch*, et d'autres encore, sont postérieurs au mot français, encore plus au mot italien.

J'ai insisté à dessein sur le nom de cette épidémie, parce que si on le faisait venir d'un caractère physique du mal, on trouverait difficilement à accorder la grande épidémie du XIVe siècle avec aucune de celles qui ont précédé ou suivi, et aussi parce que le nom seul, pour ceux qui n'étudieraient que superficiellement, ferait rapprocher du choléra un fléau qui n'a de commun avec lui que ses funestes effets.

L'épidémie de 1348, qui se renouvela du

reste trois fois dans le même siècle (1360, 1373, 1382), fut une véritable peste à bubons. Les travaux d'Hecker, d'Hæser, d'Ozanam, de M. Littré, ont établi que ce fut la peste d'Orient, telle qu'elle revint depuis encore visiter l'Europe, telle qu'elle ravagea Marseille en 1720, telle enfin qu'on l'observe encore aujourd'hui en Égypte, en Palestine et en Syrie.

La description des historiens aussi bien que des médecins ne peut nous laisser de doute.

« Des tumeurs, grosses les unes comme une pomme, les autres comme un œuf, se développaient d'abord à l'aine et sous les aisselles ; ces tumeurs se nommaient vulgairement *gavoccioli*. Bientôt elles se montraient sur toutes les parties du corps ; puis apparaissaient des taches noires ou livides sur les bras et sur les cuisses. »

Voilà la description bien connue de Boccace.

M. le Dr Philippe, dans son histoire de la peste noire, a rassemblé un grand nombre de descriptions empruntées à Farlati, à Frari, à Dlugossius, qui parlent tous de l'éruption des bubons. Enfin, et j'en passe beaucoup, Guy de Chauliac, qui peut les résumer tous, n'oublie pas ces apostèmes et ces anthrax des aisselles

et des aines dont il fut lui-même atteint, et dont le sauva, avec la grâce de Dieu, le tranchant de son bistouri.

C'est une peste bien caractérisée; ajoutons avec ces mêmes auteurs la sécheresse de la gorge, les hémorrhagies nasales et pharyngiennes, les pétéchies, la gangrène, la céphalalgie, la fièvre ardente et le délire, phénomènes communs du reste à presque toutes les maladies pestilentielles, et nous aurons le portrait achevé de la peste orientale.

Hæser, tout en reconnaissant la peste de 1348 pour une peste à bubons, lui a supposé, pour expliquer ses incalculables ravages, un nombreux cortége d'autres maladies épidémiques. Il est vrai que tous les auteurs, depuis Boccace et Schnurrer jusqu'à Guy de Chauliac, nous apprennent que la maladie se présentait sous plusieurs formes. Boccace s'étonne de voir le fléau ne pas s'annoncer par des hémorrhagies en Italie comme en Orient, tout en n'en étant pas moins terrible. D'après Cantacuzène, ce fut au contraire la forme hémorrhagique qui sévit surtout à Constantinople.

Mais peut-on vraiment voir là deux maladies? L'absence de bubons dans certains cas doit-elle être considérée comme l'indice d'une

autre épidémie intercurrente? Alors il faudrait admettre que dans les pestes des autres époques il y a eu de semblables intercurrences. Dans l'épidémie de 1720, Chicoyneau, Verny et Soulier, distinguèrent cinq classes ou cinq formes. Dans la première, les malades mouraient « sans qu'il parût au dehors aucune espèce d'éruption de tumeur ou de tache. » C'était la peste foudroyante. Les médecins d'alors pensaient que la mort arrivait avant que tous les symptômes apparussent; et cette explication peut encore être admise aujourd'hui. Je sais qu'il est question d'exanthèmes, et, peut-être ce mot pourrait-il faire songer au typhus, qui ne se distingue guère que par une éruption particulière de la peste, dont il est frère. Mais faut-il voir dans ces exanthèmes une éruption caractéristique? Ne sont-ce pas seulement des taches et des pétéchies? Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le passage de Frari sur la peste en Hongrie : Là, est-il dit, la peau se couvrait d'exanthèmes rouges, livides ou noirs. *La pelle se copriva di esantemi rossi, lividi e nerasti.* Ce n'est pas là une éruption comparable à celle du typhus, ce sont les taches que l'on observe ordinairement dans la peste.

Il ne faut pas davantage s'arrêter sur ce que

Chalin de Vinario appelle *zona ;* et il faut penser, avec Astruc et M. Philippe, que ce n'est qu'un symptôme secondaire, une lymphangite ou une angéioleucite. Le mot *zona*, de prime abord, éveille l'idée d'une autre maladie; mais la description lève tous les doutes : *Pestilentis morbi gravissimum symptoma, zonam vulgo nuncupant; a bubonibus, carbunculis, tanquam solidus quidam nervus in partem vicinam distentam ac veluti convulsione rigentem producitur, puta brachium vel tibiam, nunc rubens, nunc fuscus, nunc obscurior, nunc virens, nunc iridis colore, duos vel quatuor digitos latus.* »

Cependant, comme nous allons le voir, il y eut, à cette époque, tant de misère, tant d'encombrement de malheureux, qu'il n'est pas impossible que les maladies qui naissent de la mauvaise hygiène se soient développées en même temps que la peste, sans changer en rien le caractère de l'épidémie. On peut bien admettre, par exemple, que le typhus régna quelquefois concurremment dans les camps; mais les descriptions de la maladie qui nous ont été laissées se rapportent toutes à la peste d'Orient.

Il est dans la nature de l'homme lorsqu'il est frappé, de chercher d'où viennent les coups : aussitôt qu'apparut la peste, on se demanda

quelle en était la cause, et de cette naturelle curiosité naquirent les théories dont nous avons maintenant à parler.

Le XIVe siècle rapportait le fléau aux astres et à leurs révolutions; l'école allemande du XIXe siècle a voulu en trouver la cause première sur notre planète. Les anciens médecins de la Faculté ont accusé Jupiter et le soleil; le savant de Berlin, M. Hecker, a préféré incriminer la terre. Pour lui, les tremblements ressentis en Orient ont amené la peste sur tout le globe. Ce sont là les raisons cosmiques, terrestres, auraient pu dire nos ancêtres, pour les opposer à leurs causes célestes.

L'influence des astres sur les choses d'ici-bas ne fut pas seulement admise au XIVe siècle, et si l'accord du genre humain sur une même idée pouvait être philosophiquement une preuve de sa vérité, il ne nous serait pas permis de douter du pouvoir des astres; depuis les systèmes des mages jusqu'au scepticisme de notre époque, cette superstition s'est imposée à bien des religions, a survécu à bien des cultes, et notre temps a vu des hommes de génie avoir confiance en leur étoile.

Les médecins de la Faculté de Paris exposent longuement leurs conjectures astrolo-

giques; le praticien de Montpellier se perd tout à fait dans ces nébuleuses régions. Si ces idées occupent une si grande place dans de prosaïques consultations, elles doivent sans réserve inspirer les médecins poëtes. Simon de Couvain décrit la peste sous le titre de Festin du Soleil dans le palais de Saturne. Depuis le festin de Tantale, ces dîners de dieux sont suspects; mais jamais aucun ne fut plus funeste aux hommes que celui de 1345 (année de la conjonction des astres). Voyons le menu du repas;

Sordida mappa fuit et sordida fercula mensis
Desuper apposita, coquus est super omnia vilis.
Vipereo felle conditur salsa ciborum,
Immundas immunda tegunt velamina sedes.
Ordo nullus ibi, sed erat confusio multa.

C'est au milieu de ce désordre qu'arrivent tous les dieux. Diane est la plus exacte au rendez-vous; puis Vénus, puis Saturne, enfin Phœbus. Mercure arrive en retard; mais il avait tant à faire, si j'en crois le poëte :

Philosophus magnus, subtilis, et ingeniosus,
Quem vehemens studii labor assiduus macerabat.
Omnia scibilia cognovit, et usque latentes
Causas naturæ; sibi sunt manifesta profunda.
Sed nimium varius animo fuit instabilisque.
Nunc fit mercator, nunc scriptor, postea pictor

Nunc logicus, nunc fit medicus, nunc legibus instat.

. . . . . .

Cumque bonis bonus est; cum pravis pravus habetur.

Il y a peut-être dans ce passage quelque peu de satire; ce dieu aurait-il eu sur la terre un Sosie connu de Simon de Couvain? Dante mettait ses ennemis aux enfers.

Après Mercure, vient Mars en costume de guerrier. Jupiter se présente le dernier :

Et magis invitus illic venisse videtur.

Saturne se plaint des hommes, Jupiter les défend ; les dieux se partagent entre le père et le fils. Vénus tient à la conservation du genre humain, et Mars veut l'exterminer. On prend Phœbus pour juge. Dans ce procès, Mercure est chargé du réquisitoire, « *nunc legibus instat.* » Il tonne contre les accusés, en faisant commencer son plaidoyer au déluge :

Temporibus Noe vel tempore Deucalionis.

Bref les hommes sont condamnés, et Junon se charge de leur porter la mort.

Si l'on dégage de cette mise en scène et de tous ces décors l'idée de l'auteur, elle est la même que celle émise dans nos deux consultations. Les astres agissent sur le monde, font la destinée des hommes, et règlent le sort des empires, et au-dessus de cette pléiade d'êtres

supérieurs à la terre, plane et règne la toute-puissance du Dieu créateur :

> Nam licet ipse Deus sit rex, fons et origo,
> Primaque causa movens horum quæ sustinet orbis,
> Attamen in rebus est cœlum causa secunda.

Voyons maintenant si les idées moins poétiques de notre siècle, qu'on a su habilement présenter sous le manteau de la science, peuvent mieux nous faire connaître la cause des maladies pestilentielles.

D'après cette école, qui remonte du reste à l'antique Grèce, le monde, composé de tant d'éléments différents, formerait un être unique, ayant sa santé et aussi ses crises : lorsqu'il est malade, tout le corps s'en ressent ; l'atmosphère, les entrailles de la terre, les saisons, les plantes, les animaux, les hommes même, éprouvent des catastrophes qui ne sont que les symptômes de la maladie que ressent le monde; les tremblements de terre et les inondations se lient aux épizooties et aux pestes; et, pour faire accepter ce nébuleux mysticisme, on dit que ces accidents sont soumis à certaines lois, et ce mot loi donne droit de cité, dans la science, aux idées les moins scientifiques. Avec quelle assurance aussi le médecin de Montpellier explique, d'après les lois de la nature, la

transmission de la peste par les yeux : « Pour quiconque connaît les théories d'Euclide sur les miroirs, cette contagion n'a rien de merveilleux ; car on ne peut dire une chose merveilleuse que lorsqu'on ignore la raison et la cause naturelle qui la produit ! »

Les partisans de la théorie cosmique dépouillent scrupuleusement les historiens et les poëmes de l'antiquité, et rassemblent tous les passages où l'on rapporte que des tremblements de terre ont précédé des épidémies. Sénèque, Ovide, Lucain, sont appelés comme témoins ; Pline est prêt à tout attester. Je crois que s'il y avait encore des astrologues, et que ces astrologues fussent érudits, ils trouveraient chez les anciens autant de comètes que de tremblements, autant de foudres que d'inondations : quel est l'événement qui ne fut pas prédit par les astres, si l'on en croit les anciens ? Le Ciel s'intéressait même à César !

De l'un et de l'autre côté, ces témoignages ne sont pas valables ; en science, on ne peut croire aux prodiges ; et d'ailleurs la terre n'est-elle pas assez grande, le ciel n'est-il pas assez vaste, pour qu'en un point quelconque, au moment du plus petit événement, un observateur superstitieux ne puisse noter une secousse ou une lueur !

L'homme ne connaît pas la cause des choses, il ne peut que constater les effets; la raison ne peut le conduire qu'à trouver les rapports de subordination et de coordination de ces effets, et c'est là toute la science.

Mais, si la cause première de la peste n'est pas connue et ne peut pas l'être, on peut suivre le développement de cette maladie, on peut examiner ce qui en a ralenti ou accéléré le cours; et ainsi, si l'on ne peut savoir pourquoi il y a eu épidémie au XIVe siècle, on peut du moins arriver à concevoir pourquoi cette épidémie a été si universellement terrible.

Il est d'expérience que la souffrance morale ou physique prédispose aux maladies pestilentielles lorsqu'il y a épidémie. L'agglomération et, par suite, le manque d'air facilitent le développement du fléau. La misère et tout ce qu'elle entraîne, la faim, le froid, la malpropreté, et, dans un autre ordre, le chagrin, la servitude, sont ses plus redoutables auxiliaires. D'où l'on pourrait presque poser comme axiome que l'épidémie fait d'autant plus de ravages dans un pays que les habitants y sont plus misérables.

L'épidémie du XIVe siècle fut la plus meurtrière de toutes. Pour prouver ce que j'avance, il faut montrer que le genre humain était à

cette époque plus malheureux que jamais. Interrogeons l'histoire.

Toute la terre était en guerre.

En Chine, où débute la peste après une horrible famine, les Chinois et les Tartares ont déjà commencé cette lutte qui doit amener un changement de dynastie, disons plus, l'asservissement d'un peuple par un autre.

Toute l'Asie centrale est agitée par l'effervescence mongolique; tout est remué par ces barbares, dont une horde, conduite par Tamerlan, va s'élancer jusqu'aux côtes de la Méditerranée.

La guerre civile est en Perse. Sous des princes adonnés aux plaisirs, les différents khans se disputent, se ravissent et se reprennent l'autorité.

La nation turque est dans l'enfantement de sa future puissance; elle ne vit que de révoltes et d'exécutions.

L'empire d'Orient est en révolution. Le patriarche se ligue avec le chef des Serbes pour renverser l'autorité de Cantacuzène; celui-ci appelle les Turcomans à son secours, bat les révoltés, qui se sont avancés jusque sous les murs de Constantinople, et se fait couronner pendant que l'impératrice succombe de la peste.

L'Occident n'est pas plus tranquille que l'Orient.

Toute l'Europe centrale, encore barbare, est au pouvoir de hordes rivales : le nom de leurs chefs nous est à peine connu.

Dans le Sud, le ban de Bosnie, celui de Valachie, le podestat des Moldaves, le roi des Bulgares, se soumettent les uns aux autres et secouent sans cesse le joug; ils perdent leur empire avec autant de rapidité qu'ils le conquièrent, et leurs peuples souffrent autant de leurs triomphes que de leurs revers.

Au-dessus de ces petits princes, nous voyons la figure du roi de Hongrie, Louis Ier le Grand. L'histoire nous le représente gagnant sa renommée par des victoires sur les Saxons, les Valaques et les Dalmates; nous le voyons (1347) s'élancer avec une armée jusqu'au royaume de Naples; il est forcé de se retirer, et il rentre dans ses États avec la peste (1349).

Dans le nord de l'Allemagne, en Pologne, Casimir suit l'exemple de son beau-frère, le roi de Hongrie; il l'aide dans ses conquêtes et enlève une partie de la Russie rouge aux Lithuaniens, dont le chef Olgerd se venge en ravageant toute la contrée.

La Russie est en guerre avec Valdemar, roi de Danemark, de Suède et de Norwége; elle perd et reprend une partie de ses provinces du Nord.

Valdemar, pour cette guerre, s'empare du denier de saint Pierre; il est battu; il vend à l'ordre teutonique l'Esthonie, que sa valeur a rendue déserte, et, après un voyage à Jérusalem, il rentre dans ses États avec une excommunication et la peste.

L'Allemagne soutient ses empereurs contre le Saint-Siége; elle partage leur ambition et leur mauvaise fortune. L'Italie lui envoie ses malédictions et son fléau; la cour pontificale est inflexible : les peuples meurent repentants et sans pardon.

Les Visconti règnent à Milan; cette maison a juré haine implacable au Saint-Siége; elle est sans cesse en guerre avec les soldats du Pape.

A Rome se déroule le sanglant épisode de Rienzi, qui veut rétablir la république des anciens temps sur les ruines du Capitole, avec des citoyens pestiférés.

Venise et Gênes sont en guerre; et malgré cette rivalité, au sein des deux villes, les séditions sans cesse renaissantes préparent Gênes

à l'occupation française, et dressent à Venise l'échafaud de Faliero.

A Naples, troubles intérieurs, guerres civiles, abandon de l'agriculture, émigrations, famine.

L'Espagne lutte contre les Maures; Alfonse assiége Gibraltar; la peste anéantit son armée, épuisée par les souffrances du siége. Le roi lui-même succombe à l'épidémie.

La France et l'Angleterre sont engagées dans la guerre dite de Cent ans. Nous sommes à la plus triste page de notre histoire. Le peuple est écrasé d'impôts; tous les bras sont à la guerre; Édouard d'Angleterre ravage nos plus riches provinces, rase nos villes les plus florissantes, et en 1346 fait essuyer à l'armée française la honteuse défaite de Crécy. La pluie, disent les historiens, rendit terrible cette campagne, et quelque funeste que fût cette journée, le mauvais temps fait périr autant de soldats que l'ennemi.

Le roi d'Angleterre est vainqueur, mais la guerre est dans son pays; il faut qu'il réprime les tentatives de Robert Bruce, en même temps qu'il assiége Calais; il réduit les habitants de cette ville à la plus horrible famine; enfin il lève le siége, cédant moins aux prières de sa femme qu'à la peste, qui détruit son armée.

Voilà l'état du monde en 1348, et cet aperçu historique me semble expliquer mieux que toutes les théories l'étiologie de la peste à cette époque. Le germe, je l'accorde, n'était point dans les conditions hygiéniques des peuples ; mais cet état de souffrance de tout l'univers contribua puissamment à la violence du mal.

Comment pouvaient lui résister des peuples dont l'ambition des princes avait décimé toute la fleur? Comment ces peuples se seraient-ils prémunis du fléau, lorsqu'à l'effroi qu'il inspirait venait se joindre le manque de pain et de vêtements? Comment la peste ne se serait-elle pas propagée avec une incroyable rapidité dans ces armées où les soldats n'étaient que les bêtes de somme des princes féodaux, qui les équipaient et qui ne les nourrissaient pas? Comment la vie se serait-elle maintenue dans des camps posés sur des monceaux de morts, et tellement ouverts aux intempéries de l'atmosphère, qu'au jour de bataille la pluie avait pourri la corde des arcs?

On s'étonne que l'épidémie se soit répandue par toute l'Europe: mais n'avons-nous pas vu le roi de Danemark traîner son armée à travers toute l'Allemagne, de Jérusalem à Novgorod ; n'avons-nous pas vu le roi de Hongrie ramener

d'Italie, au sein de son royaume, les débris de sa malheureuse expédition ; à la bataille de Crécy, le roi de Bohême n'était-il pas avec ses soldats dans les rangs de l'armée française? La rage de s'entre-détruire mélangeait les peuples, autant que, dans des temps plus heureux, pourrait faire la civilisation ou le commerce le plus prospère.

Et ces bandes de malheureux qu'on appelait des armées, et que l'on traînait d'un bout de l'Europe à l'autre, n'étaient-elles pas, lorsqu'elles rentraient dans leur pays, qu'on me permette l'expression, le véhicule le plus sûr du miasme épidémique ?

Et, lorsque le fléau fut déclaré, ces sectes mystiques dont les hordes parcouraient l'Europe, dures à elles-mêmes et terribles à ceux qu'elles rencontraient, ces Flagellants ne semaient-ils pas partout le germe de la peste? Enfin ajoutons que la misère du peuple fut encore augmentée par l'intempérie des saisons, et dans cette limite nous pouvons admettre les causes cosmiques. Des tremblements bouleversèrent le sol et le rendirent stérile; des inondations détruisirent les récoltes, et, comme les bras manquaient pour réparer ces désastres de la nature, la famine suivit ces révolutions.

La peste du XIVe siècle ne fut pas autre que celles qui précédèrent ou suivirent; elle fut plus meurtrière, non pas par son essence, mais par les conditions de souffrance et de servitude dans lesquelles elle surprit les peuples. Une bonne hygiène n'eût pas empêché l'épidémie, mais je suis convaincu qu'elle en eût affaibli les coups. J'ai pour moi l'opinion des auteurs du temps : d'après Chalin de Vinario, cité par Astruc, c'est le peuple qui fut principalement frappé, parce que le peuple manqua de commodité et de secours. « A Avignon il mourut un très-grand nombre de Juifs, à cause de la malpropreté dans laquelle ils vivent ; beaucoup d'Espagnols à cause de leur gourmandise et de leurs excès. »

Simon de Couvain est encore plus explicite :

Qui male pastus erat fragili virtute ciborum
Labitur exiguo percussus flamine cladis
Indeque Saturni vulgus, pauperrima turba;
Grata morte cadunt, quia vivere talibus est mors.

Oh! que le peuple devait être malheureux à cette époque, pour qu'il eût plaisir à mourir!

Post quos lunares pereunt et mercuriales,
Et sic debilior succumbit in ordine primo.
. . . . . .
Sed dea principibus et nobilibus generosis,

Militibus (1) seu judicibus fera parca pepercit.
Raro cadunt tales, quia talibus est data vita
Dulcis in hoc mundo.

Nous trouvons qu'il n'est guère besoin de faire un bien long examen des remèdes employés pour combattre la peste, non pas que, plus savants aujourd'hui, nous méprisions l'ignorance de nos pères, mais parce que, reconnaissant notre impuissance aussi bien que la leur, nous n'avons à la fois rien à leur reprocher et rien à apprendre d'eux.

Il est bon cependant de remarquer que le traitement est tout à fait empirique. Ce sont à peu près les recettes de Galien ou de Pline, contre-signées par Avicenne et Averrhoës. La thériaque, l'aloës et le vinaigre sont les principaux agents d'une thérapeutique où règnent l'améthyste et l'émeraude. L'emploi de toutes ces drogues est fondé sur une contestable expérience et sur une incontestable crédulité.

La doctrine de Galien, altérée par les Arabes, s'impose à tous les esprits, et dans ce siècle, où la civilisation moderne commence à peine à naître du moyen âge, la médecine ne sent encore aucune aspiration à de nouvelles idées. Aristote est toujours le sage et Galien toujours

(1) Ce ne sont pas, bien entendu, les simples soldats.

le médecin. En dehors des voies tracées par le maître, on ne voit encore poindre ni théorie ni école, pas même d'école émétique.

La chirurgie, que les médecins ne jugent pas alors indigne d'eux, et qu'ils n'ont pas encore abandonnée aux barbiers, est moins confuse que la thérapeutique, et le traitement local institué pour la peste par l'immortel auteur de la *Grande chirurgie* semble avoir véritablement soulagé, sinon guéri, les malades.

Quant à la prophylaxie de la peste, les médecins du moyen âge avaient déjà donné les préceptes que l'on suit aujourd'hui : fuir les lieux où est l'épidémie, n'approcher des malades que par affection ou par devoir, observer en toutes choses un régime sévère.

L'usage de parfums, de trochisques et de pommes de senteur, que nous trouvons prescrit partout au XIVe siècle, s'accorde assez bien avec la théorie actuelle des miasmes. On peut croire en effet que de fortes odeurs, que l'interposition de sachets médicamenteux devant les voies respiratoires, empêchent l'action de ces germes impondérables dont on connaît le nom et qu'on n'a jamais vus; et, puisqu'il faut admettre cette personnification tout imaginaire

de la maladie, j'aime autant et mieux les pommes de senteur de Gentilis de Fuligno, que le goudron qui a, dit-on, préservé les marins du choléra. Quant à l'emploi du camphre, ceux qui l'ont prescrit de nos jours ont eu sans doute une réminiscence de l'antiquité.

Cette peste fut-elle contagieuse? Tous les auteurs du temps, médecins et non médecins, sont unanimement d'accord à ce sujet. On connaît ce que dit Boccace : Les vêtements des pestiférés communiquaient le mal aux hommes sains et même aux animaux, « puisque, dit-il, deux pourceaux furent frappés de la peste pour avoir remué avec leur grouin les haillons d'un mendiant qui avait succombé. »

On sait aussi qu'il n'y eut pas un seul médecin à Montpellier qui ne fût atteint : Guy de Chauliac faillit en être victime. Cet homme, la plus grande figure médicale du XIVe siècle, ne doutait pas que la peste fût contagieuse. Il séquestra le Pape, dont il était le médecin, et la charité du pontife dut se briser contre l'inexorable prudence de son directeur corporel. Clément VI ne sortit point de son palais ; il fut épargné.

« Pourquoi, dit Guy de Chauliac, la peste fut inutile et honteuse pour les médecins, d'autant qu'ils n'osaient visiter les malades de peur d'être infectés ; et quand ils les visitaient, n'y faisoient guères et ne gagnoient rien ; car tous les malades mouroient, excepté quelque peu sur la fin, qui en échappèrent avec des bubons meurs. . . . . .

» Et moi, pour éviter infamie, n'osai point m'absenter ; mais avec continuelle peur me préservai tant que je peus. Ce néanmoins, vers la fin de la mortalité, je tombai en fièvre continue avec un apostème à l'aine, et maladiai près de six semaines et fus en si grand dangier, que tous mes compagnons croyoient que je mourusse ; mais, l'apostème étant meuri et traité comme j'ai dit, j'en échappai au vouloir de Dieu. »

Chalin de Vinario croit aussi à la contagion et il loue ceux qui songent à se mettre à couvert avec un cynisme qui ferait mal juger de l'abnégation et du dévouement des médecins :

« Comme, dit-il, il y a un danger réel et certain à approcher des malades, peu de médecins, si ce n'est en vue de grandes récompenses, affrontent un si grand péril. Ils font bien, à mon avis, car beaucoup de ceux qui

n'ont pas eu la prudence de s'en abstenir ont péri enveloppés dans la ruine de leurs clients.

« Personne, ajoute-t-il, n'est d'une folie assez aveugle pour s'inquiéter du salut des autres avant le sien, surtout dans une maladie où la contagion est si rapide. »

Les médecins de Paris, sans crainte d'effrayer la population, proclament la contagion.

« Il faut, disent-ils, avoir le plus grand soin d'éloigner les hommes sains de ceux dont la maladie répand une mauvaise odeur; car ces maladies sont contagieuses (*morbi contagiosi*) : l'air respiré par les malades sort de leur bouche corrompu et empoisonné, et infecte les assistants. Aussi ce sont surtout les gens d'une même maison, et principalement ceux de la famille ou les proches, qui meurent; car ce sont ceux-là qui sont le plus auprès des malades. Nous leur conseillons de s'en éloigner, car c'est ainsi qu'un grand nombre ont été atteints de la peste. »

Le praticien de Montpellier est du même avis, seulement il croit que c'est surtout par les yeux que se communique le mal.

Machaut résume cette opinion générale en quatre vers :

Po osoient à l'air aler
Ne de près ensemble parler,
Car leurs corrompues alaines
Corrumpoient les autres saines.

Je sais bien qu'en adoptant cette idée, j'admets implicitement que la peste d'Orient est contagieuse. Et il est peut-être téméraire de me prononcer entre deux opinions, toutes deux appuyées sur l'expérience de leurs défenseurs. Cependant, d'après l'examen même des discussions, le doute est-il possible?

Il me semble, d'ailleurs, que cette question sera longtemps encore débattue, parce qu'elle ne peut pas être expérimentalement résolue. Saint Louis mourut en soignant les pestiférés avec un dévouement inspiré par la charité chrétienne, et Bonaparte ne mourut pas. La contagion, parce qu'elle est possible, n'est pas toujours inévitable; il y a des individus réfractaires même aux virus. D'un autre côté, comme dans un foyer pestilentiel, il y a évidemment épidémie, on peut tout attribuer à cette influence, et le miasme peut toujours servir à nier la contagion.

III.

La consultation de 1348 est l'acte le plus

ancien qui nous soit parvenu de la Faculté de médecine de Paris.

Cinq livres de commentaires ont été perdus; ils auraient, dit-on, été emportés par les Anglais. Les premiers registres commencent en 1395, et donnent les noms de licenciés qui furent reçus en cette année.

La pièce que nous publions est donc de quarante-sept ans antérieure à tout ce que nous avons de l'ancienne Faculté; au point de vue historique, elle a par conséquent une importance capitale.

Cependant la Faculté remonte à une époque bien plus ancienne. Si l'on en croit Mindendorp, elle aurait été organisée par Charlemagne. D'après Duboullay, en 1271, elle avait défendu aux juifs l'exercice de la médecine; en 1272, elle avait fixé à neuf ans la durée des études, et en 1274 elle s'était fait faire un sceau particulier.

En 1289, Barthélemy de Brice, *bedellus magistrorum in medicina*, fit, au nom de l'Université, une convention avec le couvent de Saint-Germain-des-Prés.

En 1328, le doyen de la Faculté de médecine, d'accord avec ses confrères des autres Facultés, fit un règlement pour les écoliers.

La Faculté de Paris, moins heureuse que celle de Montpellier, dont les louanges ont été abondamment célébrées par Astruc, n'a pas eu d'historien; à peine trouve-t-on, dans le discours de Naudé et dans le pamphlet de Riolan contre Renaudot, quelques pages où les premiers temps de cette Faculté sont vivement retracés. Le passage de Riolan, plein à la fois de verve et de dignité, mérite d'être reproduit.

« Voyons, dit-il, quelle a été et quelle est à présent l'École de médecine de Paris. C'est une compagnie, d'un temps immémorial, composée de gens vertueux, pieux et charitables, amateurs du bien public, qui se sont volontairement assemblés pour former un collége ou école sous une même discipline et doctrine, vivant comme des religieux, pour servir au public, pour lors n'étant point mariés. Nous ne pouvons pas limiter au vrai le temps de sa naissance et de son établissement, d'autant que nous avons perdu nos anciens registres, qui vont devant l'année 1300, où commencent ceux qui nous restent, qui font mention de cinq gros volumes perdus des affaires de notre école, ce qui est pour nous une grande perte. Néanmoins, par la lecture des anciens livres, nous pouvons donner des marques de plus de 600 ans.

» Notre école a été fondée et entretenue aux dépens des médecins particuliers qui ont contribué pour la bâtir. Elle n'a pas eu pour fondateurs ni les rois de France ni la ville de Paris, desquels elle n'a jamais reçu aucune gratification en argent pour la bâtir, doter et entretenir; en quoi elle ressemble d'autant mieux à la vertu, dans Claudian, laquelle est : *Divitiis animosa suis.....*

» Cette école a toujours suivi le conseil de Platon, *in Clitophonte*, qui requiert aux médecins deux choses, qui sont de bien pratiquer la médecine et l'enseigner fidèlement, pour former d'autres successeurs. Ils ont enseigné la médecine gratuitement, à leurs dépens. Ils entretiennent quatre professeurs en médecine, qu'ils changent de deux ans en deux ans, pour montrer aux écoliers toutes les parties de la médecine, sans interdire aux autres médecins d'enseigner volontairement, comme il y en a ordinairement quelqu'un qui prend à gré cet exercice très-louable et très-profitable, ce que les quatre font par obligation.....

» Cette docte et vénérable Sorbonne a été premièrement bâtie par un médecin de la reine Blanche, mère de saint Louis, et son argent de 1500 livres n'étant pas suffisant, le se-

crétaire de ladite reine, nommé Robert de Sorbonne, a augmenté la fondation et a fait bâtir le collége qui a retenu jusqu'à ce jour son nom. Les médecins ont fait dans la chapelle de leurs écoles des fondations d'obits pour le salut de leurs âmes; de plus, ils entretiennent, depuis quatre cents ans et davantage, le service de Notre-Dame en toutes les fêtes de l'année, tant la veille que le jour de la fête. Le jour de saint Luc et le lendemain, deux grands services s'y font pour les âmes de leurs confrères trépassés. Il ne meurt pas un médecin de notre compagnie qui n'ait un service solennel pour le salut de son âme, où se doivent trouver tous les médecins, et, de fait, la plupart s'y trouvent ordinairement. De plus, ils ont toujours refusé leurs degrés à ceux qui n'étaient de la religion catholique, apostolique et romaine ; s'ils en ont reçu quelques-uns (dont le nombre est fort petit), ça a été par la violence des temps, par la force du magistrat, ou par surprise et dissimulation des bacheliers, qui ne se sont déclarés huguenots qu'après le doctorat.

» La charité des médecins de Paris est admirable. Au temps de grande peste, ils ne se sont pas seulement contentés de donner leur avis par écrit, comme il fallait traiter la peste cou-

rante par les observations qu'ils en avaient faites, mais ils ont fourni de leur compagnie de savants médecins qui se sont exposés au danger pour assister leurs concitoyens, et si le nombre n'était pas suffisant, ils ont instruit des médecins étrangers pour l'assistance des pestiférés, auxquels ils ont donné l'aggrégation dans leur compagnie en recompense, pour avoir travaillé avec eux au traitement des pestiférés.

» La charité des médecins de Paris paraît davantage en l'établissement qu'ils ont fait, en leur collége, d'une congrégation de médecins deux fois la semaine, le mercredi et le samedi, pour donner conseils et remèdes gratuitement à tous venants, pauvres et nécessiteux, à leurs dépens, de quoi ils ne sont pas quittes envers un apothicaire, qui fournit les drogues pour deux mille livres par an. »

Çà et là, dans les histoires de l'Université, on trouve quelques passages qui ont rapport à la Faculté de médecine; mais les auteurs, plus lettrés que médecins, sacrifient le plus souvent à la Faculté des Arts ses trois autres sœurs.

Un de mes maîtres, pour lequel mon respect n'est égalé que par mon affection, M. Natalis Guillot, a retracé, dans une de nos solennités,

la pompe des cérémonies d'autrefois, et nous a agréablement ramenés, maîtres et élèves, vers les professeurs et les écoliers du temps passé ; sous d'autres costumes, on reconnaît le même esprit ; en science, en désintéressement en dévouement, les membres du corps médical ne doivent pas renier leurs ancêtres.

Dès le XIIIe siècle, la Faculté admit à ses grades les écoliers pauvres sans les faire payer :

Ne pauperibus ad medicinæ gradus aditus intercludatur, bursæ pro licenciis et doctoratu Facultati debitæ remittantur iis qui manifeste pauperes erunt, si alioquin constet eos doctos et probos esse.

Mais elle était plus sévère sur les faveurs de la nature que sur celles de la fortune ; elle interdisait ses cours aux écoliers difformes. « Un homme difforme ne doit pas être admis à l'exercice de la médecine, d'autant plus qu'il peut troubler l'imagination des femmes enceintes, qui pourraient faire des monstres semblables à lui. »

Déjà, à cette époque, les médecins de toutes les Facultés se disputaient l'honneur d'être médecin du roi de France. Montpellier en fournit quelques-uns, mais le plus grand nombre fut parisien. Qu'est-ce qui fixait le choix des

rois? La faveur dont Philippe le Bel combla Gilles de Corbeil était-elle accordée au mérite? était-elle la récompense du pamphlet *Hiera picra ad sanandos prelatos*, écrit au service de la politique du roi de France, qui contient des conseils salutaires sans doute, mais peu médicaux?

Je ne sais s'il ne perce pas un peu d'ironie dans cette phrase de Riolan : « Je confesse que c'était anciennement une belle dignité en la médecine d'être premier médecin des empereurs, il y a douze cents ans. Il était le chef de la science : toutes les controverses se rapportaient à lui pour en être le juge. Il avait la qualité de comte (1) ; il jouissait des droits honorifiques tels qu'ils sont décrits dans Cassiodore. Mais il fallait que ce premier médecin fût savant, vertueux et judicieux. »

Le médecin du Roi en 1651 était-il donc de Montpellier?

Je ne puis m'attarder plus longtemps dans ces recherches sur l'origine de notre Faculté et sur ses premières coutumes ; je termine en di-

(1) Ce titre eût perdu de sa valeur aux yeux de Riolan, s'il eût su que lui et tous ses confrères étaient nobles par cela seul qu'ils étaient médecins (Voir les savantes recherches de M. Ménière sur ce sujet ; Paris, 1860).

sant un mot de sa rivalité avec Montpellier.

Pendant plusieurs siècles, les professeurs, au lieu de travailler au progrès de la science, consumèrent leur temps dans une lutte stérile avec l'école du Midi. La médecine même en souffrit, et chaque école rejeta les prescriptions et les théories de l'autre, non parce qu'elles étaient mauvaises, mais parce qu'elles venaient d'un ennemi. L'émétique fut proscrit à Paris, et la saignée le fut à Montpellier, non dans l'intérêt des malades, mais par l'aveuglement des partis.

Astruc, dans son histoire de la Faculté de Montpellier, abaisse toutes les écoles, pour élever celle qu'il célèbre, et il accuse de fausseté les pièces qui obscurciraient son panégyrique. Riolan est, de son côté, emporté par une passion qui le rend quelquefois même ridicule.

Quelle est la plus ancienne des deux Facultés ? Une telle question eût autrefois tenu en éveil tous les praticiens de la France. Peu de médecins s'en inquiètent adjourd'hui, et ils ont raison.

Des priviléges furent accordés aux deux écoles ; toutes deux reçurent des bulles des papes. La bulle de Conrad, sous Honorius III, est en faveur de Montpellier ; celle d'Urbain V donne

à l'école de Paris la prééminence sur toutes les autres. Les docteurs reçus par elle avaient le droit d'exercer partout, même dans les autres Facultés, et dans les discussions médicales ils pouvaient réclamer l'honneur de parler les premiers.

La consultation de Montpellier dont nous donnons le texte semble reconnaître cette suprématie de l'école de Paris, puisqu'elle est dédiée *Florenti studio medico Parisiensi*. A moins qu'on veuille voir dans cette dédicace non pas un hommage, mais une leçon.

Je crains d'être accusé de partialité; mais si l'on en juge par les deux pièces contemporaines que je publie, le praticien de Montpellier n'aurait eu, en faisant cet hommage, que la conscience de son infériorité.

Il y a dans les deux consultations bien des idées que rejette la science moderne, l'une et l'autre porte le cachet de son époque. Cependant, sous cette livrée, la Faculté de Paris laisse percer une véritable originalité. Le représentant de l'autre école ne fait guère qu'une obscure paraphrase de Galien; il veut tout expliquer par la théorie, il trouve évidentes des démonstrations qui ne sont guère intelligibles que pour lui.

La Faculté de Paris s'incline au contraire devant un secret qu'elle ne peut pénétrer; ce n'est qu'avec conscience de la faiblesse humaine qu'elle entreprend son œuvre, *quantum ipsius rei natura humano intellectui se subjicit;* elle sait d'avance qu'elle laissera bien des questions dans le doute, *et si non omnia, ut vellemus, elucidare possimus, cum de eis certa ratio et omnino perfecta cognitio inveniri non possit.* C'est à mes yeux un grand mérite, car savoir qu'on ignore est un progrès dans la science.

CONSULTATION

DE LA

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

(*Ms.* 7026, *ancien fonds latin. Biblioth. impér.*)

INCIPIT COMPENDIUM DE EPIDEMIA PER COLLEGIUM FACULTATIS MEDICORUM PARISIUS ORDINATUM (1348).(*

Ex duobus Ms. exscriptum, alterum ex bibliotheca S.-Victoris Parisiis, alterum ex bibliotheca viri doctissimi et medici peritissimi, domini Renati Morelii.

Visis effectibus quorum causa latet etiam ingeniosissimos intellectus, mens humana in admirationem deducitur, et cum ei insit apprehensionis boni verique innata cupido (nam omnia bonum appetunt et scire desiderant, ut secundum philosophum apparet evidenter) denique post hujus admirationem, anima prudens, tam ordinato appetitui non resistens, sed

(1) Les mots en lettres italiques sont ceux que nous avons substitués pour l'intelligence du texte.

de sui profectione sollicita, effectuum mirabilium causas reperire totis conatibus elaborat; sic enim plures modernos sapientes astrologos et medicos circa causas epidemiæ ab anno domini MCCCXLV currentis audivimus fecisse. Verum, quia ex ipsorum declaratione adhuc quam plurima dubitationis materia exsurgebat, idcirco nos omnes et singuli Magistri de Collegio Facultatis medicorum Parisius, ad mandatum Illustrissimi Principis, ejusdem Christianissimi, domini Philippi, Francorum Regis, incitati, utilitati etiam publicæ intendere cupientes, causas epidemiæ universales et remotas, particulares et propinquas, nec non et salubria remedia, quantum ipsius rei natura humano intellectui se subjicit, clarissimorum philosophorum antiquorum dictis, ac etiam modernorum sapientum, tam astronomorum quam medicorum, certioribus sententiis innitentes, deo nobis monstrante, proposuimus sub brevi compendio declarare, et si non omnia, ut vellemus, elucidare possimus, cum de eis certa ratio et omnino perfecta cognitio inveniri non possit, ut innuit Plinius, libro suo II, cap. 29, sic dicens : « Tempestatum rerumque quasdam statas esse causas, quasdam vero fortuitas aut adhuc rationis incompertæ manifestum est. » Nihilominus tamen ad difficientium supplementum per hæc quæ dicentur viam habere poterit quilibet sedulus perscrutator.

Hujusmodi autem Compendii duas summas ponemus, in quarum prima de causis hujus pestilentiæ, unde proveniunt, inquiremus. In secunda remedia præservantia, ac aliqua curativa subjungemus.

Primæ summæ erunt tria capitula.

Nam ista Epidemia a duplici provenit causa, quarum una est remota, quæ superior est et celestis : alia vero propinqua, quæ inferior est et terrestris : a prima dependent causalitas morbi et effective... (1) Primum igitur capitulum erit de causa prima. Secundum erit de secunda. Tertium de prognosticatione et signis, quod erit annexum utrique.

Summæ secundæ erunt duo tractatus :

Primus erit de remediis præservatis per diætam.

Secundus de remediis curativis et præservatis per medicinalia.

Tractatus primi erunt quatuor capitula.

Capitulum primum erit de electione aeris et ipsius rectificatione.

Capitulum secundum erit de exercitio et balneo.

Tertium de cibis et potibus.

Quartum de somno et vigilia, inanitione et repletione et accidentibus animæ.

Tractatus secundi erunt tria capitula :

Capitulum primum erit de remediis universalibus.

Capitulum secundum de remediis particularibus et appropriatis.

Capitulum tertium erit de antidotis.

CAPUT I.

SUMMÆ PRIMÆ.

De causa universali et remota.

Dicamus igitur quod remota *causa*(2) et primaria,

(1) Le mot manque au Ms.

(2) *Caua*, Ms.

istius pestilentiæ fuit et est aliqua constellatio celestis. Anno domini MCCCXLV fuit maxima conjunctio trium planetarum summorum præcipue XX° die mensis martii, in aquario, prima hora post meridiem : quæ quidem conjunctio, cum aliquibus conjunctionibus et eclipsibus prioribus corruptionis pernecabilis ipsius aeris nos circumdantis causa existens, mortalitatem et famem nec non et alia multa signat, de quibus, quia ad nostrum non spectat propositum, tacemus. Quod autem ita sit ita testatur Aristoteles libro suo de causis proprietatum elementorum (circa medium?) dicens quod : « mortalitas gentium et regna vacua fiunt apud conjunctionem duarum stellarum, Saturni præcipué et Jovis, propter permutationem ipsorum de triplicitate ad triplicitatem ; accidunt accidentia magna, et hoc est inventum apud antiquos philosophos. Et Albertus de Colonia, libro suo de causis proprietatis elementorum, tractatu 2°, cap. 1°, dicit, quod conjunctio duarum stellarum *scilicet* Martis et Jovis induxerit magnam pestilentiam in aere, et potissime quando in signo calido et humido, sicut tunc fuit, conjunguntur. Nam, incipit, planeta calidus et humidus a terra et aqua vapores malos elevavit. Mars vero, cum sit intemperate calidus et siccus, vapores elevatos ignivit. Idirco per aerem multiplicia fuerunt fulgura, scintillationes, pestiferi vapores et ignes, præsertim quia Mars, planeta malivolus, choleram generans atque guerras, a sexta die octobris anni XLVII usque ad finem Maii anni presentis fuit in Leone una cum capite Draconis ; quæ omnia, quia sunt calida, multos vapores attraxe-

runt, et ob hos hyems non fuit frigida, ut deberet. Mars etiam, quia fuit retrogradus, plures a terra et aqua vapores attraxit qui aeri commixti ipsius substantiam corrumpunt : et etiam quia Jovem aspexit, aspectu malo : præcipue 4° : ideo dispositionem seu qualitatem malam in ipso aere naturæ nostræ inimicam et repugnantem causaverunt. Exinde generati sunt venti validi, quia, secundum Albertum libro quarto meteororum, Jupiter habet in proprietate sua elevare materiam ventorum fortium qui, *ut* plurimum meridionales existentes, caliditatem et humiditatem superfluas in istis inferioribus induxerunt. Humiditas tamen in nostra regione caliditatem superavit.

Et hoc de causa universali et remota, quoad præsens, sufficiat.

CAPUT II.

SUMMÆ PRIMÆ.

De causa particulari et propinqua.

Quamvis pestilentiales ægritudines a corruptione aquæ et ciborum, sicut accidit tempore famis et sterilitatis, ab aeris tamen corruptione ægritudines hujusmodi procedentes periculosiores esse censemus : aer enim malus nocentior cibis et potibus, eo quod velociter penetret ad cor et pulmonem cum sui malitia : credimus enim præsentem epidemiam seu pestem ab aere corrupto in sui (1) substantia, et non solum qualitatibus alteratis, immediate provenire. Quod sic intelligi voluimus, ut enim simplex aer sui

(1) Le mot *sui* est répété, par inadvertance sans doute, au Ms.

natura purus et clarus existens, putrescit nec corrumpitur, nisi propter aliquid, quod ei de vaporibus malis admiscetur.

Quia igitur multi vapores corrupti e corpore prædictarum conjunctionum a terra et aqua ipsorum virtute fuerunt elevati et in ipso aere sparsi, multiplicatique in aere, ex frequenti flatu ventorum meridionalium crassorum et turbidorum, propter extraneos vapores humidos, quos secum deferunt vel detulerunt, ipsum aerem in sui substantia corruperunt : quiquidem aer sic corruptus necessario penetrans ad cor, conflatu attractus, substantiam corrumpit specie quæ est in ipso, et putrefacit quod istud modo circumdat, ipsum deinde humiditate, unde causatur caliditas, egressa a natura, corrumpens principium vitæ. Hæc est causa immediata epidemiæ currentis.

Insuper isti venti meridionales in tantum apud nos multiplicati, potuerunt vel possent forsitan in futurum suo impetu vapores malos, putridos et venenosos aliunde ad nos transducere seu transduxisse : ut puta a paludibus, lacubus, profundis vallibus, nec non a mortuis corporibus non sepultis nec combustis, quod pernecabilius esset, et sic causa epidemiæ fore posset ; et fortasse hujusmodi corruptio potuit et poterit evenire, una cum causis aliis, propter putrefactiones in interioribus terræ coarctatas quæ quando motum terræ inducunt, et de facto nuper induxerunt ; et sic nocere faciunt et fecerunt, aerem et aquam putrefaciendo. Quarum omnium constellationes prædictæ causæ universales et remotæ fuisse poterunt.

CAPUT III.

De prognosticatione et signis.

Quod (1) si quatuor anni temporibus aer corrumpitur, ut tempora suam consistentiam non servaverunt in illo anno, generantur pestilentiæ et mortales passiones; quia igitur per experientias didicimus quod jamdudum tempora temporaliter se non reddiderunt : fuit namque hyems præterita minus frigida quam deberet, et multum pluviosa : ver ventosum et in fine pluviosum, æstas etiam longe minus calida quam deberet, et maxime humida, in diebus suis et horis multum inæqualis, et aer sæpe perturbatus, postmodum clarificatus; apparitio futuræ pluviæ absque hoc quod plueret : autumnus etiam multum pluviosus et nubilosus; unde totus iste annus (apud nos) aut plurima ejus tempora sunt calida et humida; ideo aer est pestilentialis : aer enim calidus et humidus non in temporibus anni sed in tempore pestilentiæ. Quare pestilentiam hic futuram causa est, ex radice inferiori maxime quia obedit malæ impressioni celesti, possumus universaliter formidare : præsertim quia conjunctio prædicta fuit in signo occidentali. Idcirco si futura hyems fuerit pluviosa multum, et minus debito frigida, epidemiam circa hyemis finem, ut in tempore hyemis, timemus

(1) Ici nous avons supprimé les premiers mots d'une phrase non achevée, qui ne présente aucun sens : *Mutationes temporum maxime generant morbos concodati sunt...*

fore venturam. Quod si fuerit longa, erit et periculosa. Quando enim mutatio est in uno tempore, minus durare consuevit. Quando vero in pluribus temporibus, prout fuit,sicut lucide patuit, longior et periculosior rationabiliter esse debet, nisi tamen in genere qualitates futuri temporis promutentur. Inde si hyems esset borealis, ut frigida, sicca, forsitan posset hujusmodi pestilentia retardari, quia non diximus futuram pestilentiam fore valde periculosam, voluimus intelligere quod sit adeo periculosa sicut fuit in partibus meridionalibus vel occidentalibus. Constellationes autem et aliæ causæ prædictæ partes illas magis quam nostras inspexerunt ; ista tamen cum indiciis astrologorum, secundum dictum Ptolemæi, inter necessarium et possibile sunt reponenda. Amplius, quia visæ fuerunt exhalationes et inflammationes quam plurimæ, veluti draco et ..... (1) volantia. Color etiam cœli ictericius et aer subrubens propter fumos adustos frequentius solito apparuit ; fulgura etiam et coruscationes incensæ multæ et frequentes ; tonitrua (etiam magna) et venti adeo impetuosi et validi, ut pluere multum ... (2) commonerent, a partibus meridionalibus venientes qui omnibus aliis deteriores existunt , *cito* putrefactioni (3) corpora magis disponentes ; præsertim terræ motus fortes ; et multitudo piscium bestialium et

(1) Le mot est en blanc au Ms.

(2) Le mot est en blanc au Ms.

(3) Le Ms. porte *putrefacti ;* la phrase serait inintelligible.

aliorum mortuorum in littore maris necnon in pluribus partibus; arbores pulvere coopertæ : quidam se vidisse fatentur ranarum et reptilium multitudinem ex putrefactione generatorum. Quæ omnia magnam in aere et terra corruptionem præcedere videntur. Hæc autem omnia multi sapientes quorum digna existit memoria *nobis*, experientiis inquærentes, prædixerunt. Ne mirum igitur si epidemiam evenire futuris temporibus timeamus. Sed hic est advertendum quod per hæc quæ diximus non intendimus excludere ægritudines quæ secundum præsentis anni constitutionem, juxta sententias aphorismorum Hippocratis, sunt venturæ. Annus enim multorum vaporum et plurimæ humiditatis *causa* generationis est plurimorum morborum : rursus quoque maxima particula (1) generationis ægritudinum est passivi corporis præparatio. Unde nulla causa est apta agere sine patientis aptitudine. Diligenter et advertendum quod, licet propter necessitatem inspirationis omnes periculum incidant (aquarum *sic*) aeris corrupti aliquoties, non tamen omnia *ex* aeris corruptione infirmatur, sed plures qui ad hæc præcipue fuerint præparati : qui enim infirmantur non evadunt, nisi paucissimi. Corpora autem præparata magis ad hujus pestiferæ impressionis susceptionem, sunt corpora calida et humida, eo quod putrefactioni magis sunt obnoxia. Corpora etiam malis humoribus plena et opilata, quorum superfluitates non consumuntur nec expelluntur ut oportet; malo etiam regimine uten-

(1) La plupart.

tes, exercitio coituque superfluo et balneo, ac rari ac debiles et multum timentes : infantes quoque ac mulieres, et juvenes, et corpora grossa habentes, et colorem rubeum vel coleram rubeam, plus aliis sunt custodiendi. Sicca autem corpora et superfluitatibus munda, utentes bono et convenienti regimine, tardius a pestilentia læduntur. Amplius promittere noluimus, quod epidemia quando a voluntate divina procedit, in quo non est aliud consilium nisi quod ad ipsum humiliter recurratur, consilium tamen medici non deserendo. Altissimus enim de terra creavit medicinam; unde sanat solus langores Deus qui de fragilitatis solo produxit in largitate sua medicinam. Benedictus Deus, gloriosus et excelsus qui auxiliari non desinens certam curandi doctrinam eum timentibus explicavit.

Et hæc de tertio capitulo et de tota prima summa sufficient.

Summæ vero secundæ erunt duo tractatus.

Primumque regimen præservativum duabus completur intentionibus, prima est per diætam quæ in debita sex rerum non naturalium administratione consistit.

Secunda per medicinalia quæ per phlebotomiam(2), purgationes, et alia antidota nobis innotescit.

(2) Guy De Chauliac parle ainsi du traitement :

« Pour la cure curative, on faisoit des saignées ou évacuations, des électuaires et syrops cordials, et les aposthèmes extérieurs étoient meuris avec des oignons cuits, pilés et mêlés avec du levain et du

Primus igitur tractatus erit de remediis præservativis per diætam juxta sex rerum non naturalium debitam exhibitionem : cujus erunt quatuor capitula.

CAPUT I.

TRACTATUS PRIMI SUMMÆ SECUNDÆ.

Quod est de præservatione corporis humani ab epidemia, per aeris electionem et ejus rectificationem.

Oportet ab epidemia volentem præservari eligere aerem (1). . . . . .

beurre, puis étoient ouverts et traités de la cure des ulcères.

» Les carboncles étoient ventousés, scarifiés et cautériés. »

Et ailleurs :

» Il n'étoit, pour se préserver, rien de meilleur que de fuir le pays avant d'être infecté, de se purger avec des pilules d'aloès, de diminuer le sang par une saignée.

» Dans le *Souverayn remède contre l'épidimye*, la saignée est non-seulement citée comme un des meilleurs moyens de combattre le mal, mais encore l'auteur indique quelle veine doit être ouverte, selon l'endroit du corps où est situé l'apostème. »

Gentilis de Fuligno voulait qu'on poussât les saignées répétées jusqu'à la syncope (*phlebotomiæ debent fieri usque ad syncopim*).

(1) C'est ici que se trouve la lacune que nous avons signalée dans notre introduction.

CAPUT II.

TRATATUS SECUNDI SUMMÆ SECUNDÆ.

De remediis particularibus et appropriatis.

Medicinarum præsentis epidemiæ in regimine præservativo appropriatarum quædam cadunt in genus ciborum et medicamentorum simul, sicut acetum et lac acetosum, acedula et similia : quædam vero in genus medicamentorum tantum ingrediuntur, sicut bolus armena, terra sigillata, agaricus, tyriaca et similia; et inter illas de aceto primitus est dicendum. Aceto enim in cibo et potu uti in tempore epidemiali est nocumenti ipsius securatio. In omni igitur comestione tempore epidemiali aceto est utendum, nec solum via cibi, verum etiam via medicinæ; utraque enim qualitate hujus putrefactioni et corruptioni resistit. Unde aliqui volunt quod panis cum aceto modico condiatur; proficit enim mane sumere bolum panis in aceto intinctum, vel in aqua et aceto, vel in vino et aceto; quia acetum ipsi stomacho affert quandoque nocumentum, corrigatur ejus malitia cem cinnamomo vel cum aqua masticis, quod ipsius reprimit malitiam, ipsum stomachum confortando. Sed quia etiam ipsis membris pectoralibus nocet, idcirco diatragacantum (penidia?) vel zuccharum rosatum et hujusmodi lenientia post ipsum exhibeantur, vel sit acetum passulatum. Habentes etiam pectus debile et stomacum ipso minus utantur. Si etiam in eo radices capparis condiantur via medicinæ specialiter esset juvamentum; et non solum acetum vini est juvamentum, verum etiam acetum mali granati, etiam aqua limonum et similia. Amplius est considerandum quod utentes grossis ciba-

riis, etjuxta malas aquas habitantes, fortes et robusti, qui vinum paucum vel nullum bibunt, quandoque alliis uti possunt et specialiter in hyeme quoniam calefaciunt humores frigidos et incidunt, grossos removent, etiam aquarum malitiam medicatam modificant; et sunt tyriaca ad omne genus veneni (1). Caveant tamen ab eis habentes caput debile, et delicate viventes, qui ut plurimum corporalia sustinent incommoda; quia allium omnem ægritudinem commovet ad quam corpus est paratum. Amplius lac acetosum plurimum convenit specialiter in regimine curativo, et in æstate : est enim frigidæ et siccæ complexionis de quo dicit Avicenna : quod cæpa minutim incisa et mane commesta, lacte sorbito, malitiam removet venenorum. Amplius acetosa confert apostematibus epidemiæ quæ subito interficiunt, morbillis atque variolis : sed omnem modum exhibitionis in præservativo regimine et curativo.

De remediis aliis præservativis, quæ sola in genus medicamentorum ingrediuntur quædam sunt simplicia, quædam composita. De simplicibus vero primitus est dicendum, et primo de bolo seu de luto armenico. Experimento enim habemus quod mira-

(1) Ce régime est prescrit par tous les auteurs du temps : Guy de Chauliac, Chalin de Vinario, Gentilis de Fuligno.

Simon de Couvain en fait une armure contre l'épidémie :

Terra sigillata, bolus, allia, lac et acetum
Et theriaca simul clypeum componere debent.

biliter confert epidemiæ; et plures quidem sanati a pestilentia magna propter consuetudinem bibendi ipsum cum vino subtili : nunquam visus est aliquis utens ipso assidue, qui non liberaretur ab epidemia, auxilio Dei et potentia ejus; et si bibatur in febre actuali pestilentiali cum julep et ptisanna et aceto, vel cum vino subtili et aqua rosarum in mane exhibeatur ut perducat id ad cor; et sit dosis ejus drachma una vel ʒ S. ad plus, cum ℥ j. boni vini. Amplius terra sigillata in tempore pestilentiali magnum præstat juvamentum; habet enim proprietatem mirabilem lætificandi et confortandi cor cum tyriacitate (1) manifesta, propter quod cunctis obviat venenis, sive ante venenum, sive post, assumpta; naturam enim sustinet et confortat ad ipsum expellendum. Adde etiam quod sit proprietas illuminandi spiritus et reparandi. Medicinæ vero laxativæ quibus debent corpora purgari non careant, ut plurimum agarico; est enim medicina familiaris, mundificans ab humoribus grossis omnia membra interiora, habens etiam proprietatem tyriacalem cum virtute confortandi cor et lætificandi. Smaragdus (2) est etiam insignis medicina contra omne venenum. De compositis autem

(1) La thériaque devait avoir un grand nombre de propriétés, si l'on en juge par le grand nombre de substances qui entraient dans sa composition. Paul d'Égine en mentionne soixante-quatorze.

(2) Les pierres précieuses jouissaient d'une grande vertu : non-seulement elles s'administraient à l'intérieur, mais, appliquées à l'extérieur, elles faisaient sortir le poison. L'anneau du Pape avait ce merveilleux

medicinis (1) ad hanc intentionem est tyriaca magna post decem annos suæ confectionis de qua, omni quindena vel mense præcipue ʒ j. vel circiter, cum duabus unciis vini boni odoriferi, purgatione universali primitus facta, exhibeatur; post cujus receptionem non recipiatur cibus usque celebrata in omnibus membris digestione, cum completur in spatio novem horarum. Multum enim resistit putrefactioni in tempore epidemiali : in ægris vero cum aqua buglossi. Idem etiam de mitridato est dicendum. Electuarium etiam dyanthos valens contra timorosos, tristes, curiosos (id est curis anxios), debilium spirituum, cardiacis, syncopisantibus, convalescentibus subveniens, reliquias humorum nocivorum et cibi corrupti venenosi corrigens, a peste epidemiali et aere venenoso, nec non a febre correptis præservat. Approbantur etiam plurimum pillulæ de aloe, mirrha et crocco. Dixerunt enim quidam antiquorum quod nunquam viderunt aliquem utentem hac medicina qui non liberaretur et præservaretur ab epidemia, et nunquam fuit inventa medicina sibi comparanda, sic laudabilis, et experta ; et sit earum dosis duorum scrupulorum vel circiter ℥ j·, et cum vino recipiantur in sero bis vel ter in septimana ; ipsarum vero

pouvoir, si l'on en croit Chalin de Vinario, cité par Astruc.

Si teneatur (smaragdus) in mensa, virtutem venenl debilitat, et si in ore, virtutem inficiandi diminuit. (Gentilis de Fuligno).

(1) Ms., *medicis.*

recepta (1) in sequenti capitulo cum antidotis describetur. Amplius syrupus de succo acetosæ, et acetositatis citri, et malorum granatorum acidorum plurimum conveniunt in febre pestilentiali et præsertim in æstate venenosa.

Præterea summum studium adhibeatur in confortatione cordis et membrorum principalium, in quibus est minera virtutum, specialiter cum cordialibus medicinis quæ a tota specie veneno resistunt, et odorent aromatica, in quibus sint aromaticitas et confortatio. Præservari igitur volentes odorent in æstate aromatica frigida, ut rosas, sandalos, nenuphar, acetum, aquam rosarum, trociscos de camphura cum quibus etiam cor epithemetur, et *ponit* fructum.

In hyeme vero aromatica calida, ut lignum aloes, ambram, galliam (2) muscatam ponunt, ambræ et similia, et utantur electuariis cordialibus et trociscis quorum omnes descriptiones in sequenti capitulo apparebunt.

Habeant insuper potentes vestes scallatas, vel sericas, et camisiæ eorum cum aromaticis conserventur.

Amplius iter agentes per aerem nubilosum et fœtidum, quanto minus poterunt de aere attrahant, meatusque aeris quanto plus poterunt, obturant. Poma etiam odorifera artificialiter composita secum deferant, sine quibus nec medicus nec alius ad infir-

(1) Ms., *recepto*.

(2) Le Ms. porte partout *gallia*; il faut lire *galla*.

mos de hujusmodi pestilentiali morbo accedere præsumat ullo modo.

Est etiam summopere observandum ut sani ab omnibus ægritudinibus malum odorem habentibus elongentur; sunt enim hujusmodi morbi contagiosi; ex attractione enim aeris corrupti et venenosi, ab infirmis respirati, inficiunt assistentes. Exinde est quod moriuntur omnes ut plurimum de eadem domo et maxime illi qui sunt de genere infirmorum vel qui eis sunt affines; tales enim magis eis assistunt. Fugiant igitur ab eis, quia ex hoc plures mortis periculum incurrerunt.

Et hic finem imponimus de remediis universalibus et appropriatis, vel potius particularibus, ut respondeat argumento hujus capitis (1).

CAPUT III.

Quod est de antidotis.

Antidotorum describendorum quædam in modum pillularum, quædam in modum trociscorum formantur; alia vero ad modum pomorum et electuariorum conficiuntur.

Descriptio pillularum ab antiquis approbatarum in præservatione ab epidemia : R: aloes cicotrini, ℥ j; myrrhæ, croci orientalis, ana ℥ S. (2). Conficiantur

(1) Ce dernier membre de phrase a été ajouté, puis effacé au Ms.

(2) Cette formule se trouve du reste donnée par maître Jacques, juif de Montpellier :

R: aloes epatici vel cicotrini, 4 drachmes; mirrhæ

cum succo melissæ, buglossi, vel acetosæ. Posset etiam addi isti receptæ, vel minui, propter complexionum, hominum et naturarum diversitates quæ sagacitatibus particularium hominum relinquatur.

Descriptio trochiscorum aerem rectificantium, si in ignem mittantur : R: bdellii clari, seminis nasturcii, al. (2) storacis, croci bisantini, azari, thuris, ligni aloes indi, ana ʒ iij, camphuræ ʒ S., lapid. (3) ℥ S., terantur cum aqua rosarum, conficiantur et fiant trochisci ad quantitatem avellanæ, de quibus unus vel duo in ignem mittantur.

Descriptio trochiscorum de camphura qui per os possunt assumi (4) : R: fol. romar., ℥ S., spodii, ʒ ij; sandal. citrin., ʒ ij, et S., croci ʒ, liquirit. (5) ʒ ij; ligni aloes, cardam., amidi, camphur., ana scr. ij; zuccari albi ʒ iij; conficiantur cum muscilaginibus psyllii (6) et aqua rosarum.

Alii trochisci per os sumendi. Recipe : cinnamomi, gariofil., spic. nardi, ligni aloes, masticis, galliæ moschat., cardamomi major., corticis citri, omnium ana

electæ, 3 drachmes; croci, 1 drachme.

Gentilis la recommande aussi :

« Dicitur quod ex aloe partibus duabus et myrrhæ « partem unam de quo sumatur omni mane pondus « caratorum sex cum ʒ ij vini, aqua mixti, multum « juvat. »

(2) *Albi.*

(3) *Lapidis*, id est *smaragdi.*

(4) Ms., *assuni.*

(5) *Liquiritiæ*, id est *glycirrhizæ*, réglisse.

(6) Ms., *psylli.*

pondus unius aurei (1), musci gran. X ; ex his omnibus cum vino bene redolente conspersis fiant trochisci. Isti receptæ addantur pro juvenibus et cholericis aliqua farmaca confortantia sicut sandali al. (2) et ru., cum aliquibus frigidis seminibus, et tollantur medicamenta calida.

Alii trochisci pro fœminis. ℞ seminis citrullii, seminis cucumeris, eridinæ (?), lactuc., portulac., rosarum, santalorum, aloes, omnium ana partes æquales, cassiæ fist. pondus trium granorum,.... ʒ j., et semis prædictorum et fiant trochisci cum succo aurantiorum, marcianorum (?); dosis ipsorum sit ʒ j. cum vino malorum granatorum acetosorum ter vel quater in septimana, vel plus vel minus, secundum quod videbitur medico expedire, et administretur in mane.

Descriptio pomi ambræ. Pro Rege et pro Regina fiat de ambra sola pura et optima; ipsa enim habet vehementem proprietatem lætificandi et confortandi simul, et est ad hoc potentiæ propter fortitudinem suæ aromaticitatis, et ideo est confortativa substantiæ cujuslibet, spiritus et membrorum principalium, et multiplicativa ipsius. Quia cum ambra est res chara, vero potest componi id pomum satis conveniens et minus charum, cujus descriptio sequitur: R: lapidis purissimi, ℥ ij., storacis, calamenthi, gummi arabici, myrrhæ, thuris, aloes, ana ʒ iij; rosarum rubear. electarum ʒ j. sandal., musci ʒ ij., nucis moschat.,

(1) Le texte est ici très-difficile à lire.

(2) *Albi et rubri*.

gariophyllorum, macis, ana ʒ j., been, utriusque blactæ (1) bisantin., karab. (2), calami aromatici, seminis basilicis, majoranæ, satureiæ, menthæ siccæ, radic. gariophyll., ana ʒ S., spicæ nardi scr. j., cinnamomi., galang. (3), cardamoni majoris, ana ʒ S.; ligni aloes, ℥ S.; ambræ, ʒ j; musci ʒ j. et semis, camphor. scr. j. et S.; olei nardi, olei muscatellini quod satis, adde modicum ceram albam.

Item alia descriptio : ℞ : confectionis aliptæ moschatæ ana ℥ j. pulveris olibani, menthæ siccæ, calami aromatici, gariophyll., zedoarii, ozimi, majoranæ, satureiæ, ana ʒ S., ligni aloes pondus gra. iiij ; conficiantur cum oleis prædictis et aqua rosarum; vel fiat sola ex confectionibus aliptæ et galliæ moschr. cum muscho. Item alia descriptio pomi odoriferi quam

(1) Le Ms. porte *blaccæ* : « Blactæ bisantinæ sunt » coopertoria ostracorum marinorum similium lima- » ciis » (Ducange).

(2) *Carabi*, d'écrevisse. L'écrevisse avait grand crédit dans la matière médicale de l'époque. Arnauld de Villeneuve, qui avait composé un livre pour retarder la vieillesse, recommandait les écrevisses : « Animal quod « de natura sua se innovat, innovat etiam nos. » Ce moyen était plus facile à pratiquer que ce qu'on prescrit de nos jours pour être jeune à 70 ans.

(3) Le *galanga* était la racine d'un arbre anologue au cyprès, qu'on associait à la zédoaire ou citoual :

Tant y mettent à la foie
De gingembre et de chitoual
De gerofle et de garingal.

ponit Joannes Mesue, et valet in febre adurente et syncopali et pestilentiali, cujus permixtio est talis: Recipe: fellis, sandal. rub., lauri et aloes, ana partes æquales, rosarum partes duas, camphuræ partem semis, boli arm. partes quatuor; omnia præter camphuram terantur subtilissime, et cribellentur, et agitentur, conterendo cum aqua rosarum per hebdomadam unam, demum misce cum eis camphuram, et fiant inde sicut poma cum glutino gummi arabici et aqua rosarum. Conserventur autem, ne tollatur virtus eorum, in vase vitreo; et liniatur sæpius aqua rosarum permixtis camphura et sandal. muschat. Possent tamen huic receptæ addi a causa calida odorifera de illis quæ posita sunt in descriptionibus prioribus pro illis qui essent sub latitudine sanitatis ad præservandum.

Descriptio electuarii cordialis quod præservat ab aere venenoso, et a febre, et apostematibus pestilentialibus, cujus permixtio est: R: cinnamomi, alit ʒ j, et semis, ligni aloes indi, florum, anthos, cubebæ, piperis longi al., an scr. ij, nucis moschatæ, gariophillor., galangæ, been, utriusque deronicæ, cardamomi maj., ana ʒ S., spicæ nardi, fol. zedoar., croci oriental., sem. basiliconis, melissæ, menthæ siccæ, ana scr. ij., omnium margaritarum, hyacinthorum, smaragdi, coralli rubri, carabi, ana scr. S.; rosarum rubrarum electarum, omnium sandalorum, ossis et cornu cervi, spodii, limaturæ eboris, ana ʒ S.; seminis acedulæ, quatuor seminum frigidorum et majorum, medull., seminis citoniorum, ana scr. j.; serici tincti, in kermes minutim incisi, scr. j; ambræ grisiæ, ʒ S.;

musci, scr. j ; camphuræ, g. vj ; pinearum, modice episticorum? passularum enucleatorum, ana ʒ j, et semis, conservæ citri minutim incisæ, ʒ ij ; sacchari, camphoræ, ana lib. ij, conficiantur cum aqua rosarum et buglossi, et cooperiatur (1) tota massa cum foliis auri puri. Item alia permixtio electuarii cordialis : R : diarrhodon abbatis confecti cum camphura, ʒ ij., pulveris lætitiæ Galeni, pulveris diamargariti, ana ʒ j, S., pliris cum muscho, pulv. dyanth. cum muscho, ana ʒ j. et semis, pulveris diatragacanti frigidi, pulveris triosandal., ana ʒ j, et semis ; et fiat electuarium cum conservis et aquis prædictis, et cum succo camphoræ. Et hæc de antidotis in summa sufficiant.

Cætera vero quæ circa curam actualem morbi contingere possunt industriæ reliquimus particularium operantium medicorum, finem huic operi imponentes, cujus compillationem fœlicitare dignetur ille qui est Deus benedictus, de thesauris suæ largitatis cuncta fœlicitans.

(1) Ms., *cooperatur*.

EXPLICIT COMPENDIUM DE EPIDEMIA COMPILATUM,
ANNO 1348, MENSE OCTOBRIS.

CONSULTATION

D'UN

PRATICIEN DE MONTPELLIER.

INCIPIT QUIDAM TRACTATUS DE EPIDÉMIA COMPOSITUS A QUODAM PRACTICO DE MONTEPESSULANO, ANNO 1349.

Cod. manuscriptus v. cl. Renati Morelli, med. Paris.; et ibid. professoris regii ann. 1642, florentissimi et celeberrimi.

Florenti studio medico Parisiensi, ac toti Universitati ejusdem salutem. Cum enim quilibet secundum gratiam a Deo sibi datam ut cognoscat causam istius epidemiæ, debet contemplari diligenter, uti curam christianis fidelibus valeat adhibere, super quod quidam practicus de Montepessulo suam intentionem, brevius quam potuit, declaravit, supplicando humiliter, si quid perniciosum vel male probatum vel scriptum inveniatur, imbecillitati suæ non imputetur; sed qui melius sciverit, melius scire dicat, sic quod posteris in exemplum habeatur. Videndum est

primo quid sit epidemia et quare sic dicitur. Epidemia enim dicitur ab επι quod est *supra*, et δημος quod est *continens*, vel aer qui corruptus est; dicitur pestis in continente, id est in aère: omnes enim corruptiones aeris reducuntur in causas cœlestes. De qua peste loquitur beatus Gregorius dicens: « Et sanata est plebs romana à peste inhumana, quia tunc temporis hæc ægritudo dominabatur. Est autem epidemia corruptio continentis, id est aeris, necans quasi subito creaturas. Notandum est quod anno Domini MCCCXLV facta fuit conjunctio Saturni et Martis et Jovis, facientes triplicitatem, et existentes in aquario. Cujus conjunctionis Saturnus fuit domus, cujus effectus durabit quandiu Altissimo placuerit. Quantum autem est ad corruptionem reducendum in causam cœlestem. Et est notandum quod Mars est planeta malevolus, generans coleram et guerras; fuit a sexto die Octobris usque ad finem Maii in domo Solis, scilicet in Leone, una cum capite Draconis, et respiciens ibi Jovem natura humana amicabilem, malo aspectu. Et hæc fuit causa quare hyems non fuit frigida: et quia Mars fuit (aliter?) retrogradus, ideo plus abstraxit de vaporibus a terra et aqua aerem corrumpentibus. Cum igitur hæc epidemia secundum aliquos habeat solo aere, solo flatu, sola conversatione contra ægros, plures occidere dicunt, quod aere inspirato infirmis et a sanis circumstantibus aspirato, ipsos lædi et necari maxime illo tunc quando sunt in agone; sed non subito, sed per intervallum, et paulatim illa necatio posset esse : sed major fortitudo hujus epidemiæ, et quasi

subito interficiens, est quando spiritus aeritis egrediens ab oculis ægroti repercusserit ad oculum sani hominis circumstantis, et ipsum ægrum respicientis, maxime quando sunt in agone : tunc enim illa natura venenosa illius membri transit de una in alia, occidendo alium. Unde quicumque viderit speculativam Euclidis de speculis comburentibus et concavis et reflexis, non mirabitur, sed concedet hanc epidemiam naturaliter et a proprietate, et non miraculose posse evenire, et de ægro ad sanum transire, et ipsum necari ; quia miraculosum est quando ratio vel causa naturalis, quare hoc fit, non habetur. Sed natura aerea et subtilis egrediens, et reflexa ex duobus speculis, mediante calore et claritate solis, immediate accenditur, et quasi subito agit, contrahendo aerem diaphanum virtute claritatis simpliciter (generati ?) ex radiis solaribus et speculis; ex quibus claritatibus ædificia et domus et castra et arbores, juxta illa loca sita, comburuntur et destruuntur; cujus exemplum in libro Euclidis potest haberi. Sic etiam (virtute?) corruptione aeris impressio fit in corporibus humanis et citius in eis quam in aliquo alio alibi prope materiam mollem primam ex qua componuntur; unde igitur nos simus creati in (1) (fine? limositatis? terræ?) a quo veneno præcavendo nostros christianos conversari contra ægros, modum eis amonemus quo corruptio in nostris corporibus primo et principaliter dupliciter accidit : scilicet aut cum humore grosso et crudo, aut etiam ventoso, et sine humore;

(1) Toute cette phrase est inintelligible.

et ista causa ultima nequior est, et fit quando Mars est retrogradus, quia tunc attrahit ex vaporibus humidis illud quod est plus subtile, et reducit ad naturam ventosam et venenosam et aerem; quia principium hujus vaporis humidi erat jam venenum; cujus humiditatis venenosæ abundantis in vegetantibus et animalibus talis causa habetur quare illa est. Fuit autem conjunctio planetarum prædictorum in aquario; ideo pluviæ abundantes ultra modum adfuerunt a tribus annis citra, ex quibus terra fuit putrefacta, et vegetantia adaquata et animalia, ruminantia intoxicata; unde si fuissent calores in isto climate, sicut in primo climate, tanta copia aliunde venenosorum fuisset, tanta quod vix quis remaneret qui terram coluisset, nunc qui evadere posset, sicut accidit in India Alexandriæ; sed cum Saturnus de natura et proprietate sua minus noceat, cum fuerit orientalis, secundum Ptolemæum in sentilogio suo, multum timere debemus in partibus septentrionalibus, in quibus Saturnus dominatur, quia per frigiditatem suam vegetabilia non fuerunt decocta super terram, sed cruda et viscosa sic eduntur; quibus comestis necesse est infirmari, et mala humiditate, viscosa et ventosa, in stomacho male decoqui, et in epate sanguinem adaquari, et infirmari, et invenenari (et pelagus similitudo?) necesse est. Ex quo generatur communiter aposthema ventosum, et hæc est causa quare plura aposthemata generantur in dextro latere quam in sinistro; et tunc est homo epidimicus.

Quæ humiditas et venenositas aliunde terminatur

et ascendit inde, per venam organicam, ad cerebrum, et aliquando vero vadit ad pulmonem, et moratur ibi in canalibus pulmonis; cujus pulmonis motus cessat et non potest ventilare supra cor ad infrigidandum eum (?) et tunc cor calefit, et fit febris pestilens, et ex illa febre moventur humores terminantes per apostemata, aliquando exteriora, aliquando interiora quæ sunt aliquando humorosa, et aliquando ventosa, et tunc cerebrum, compatiens cordi, propter suum motum et spongiositatem suam, attrahit humiditatem suam ventosam et venenosam a pulmone quam cerebrum mittit aliquando per aures; et tunc sentitur strepitus magnus quasi frangetur ostium; et est prima ventositas quæ non potest exire. Tunc autem ægri cito moriuntur post; et aliquando cerebrum expellit hanc ventosam et venenosam materiam, per nervos opticos, concavos ad oculos, et tunc æger est in agone, tenens oculos quasi non possent moveri de loco ad locum, et ibi prima ventositas recipit proprietatem mirabilem, quæ, sic stans et permanens, continuo fit spiritus ille toxicus, et quærit habitaculum in aliqua natura in quam possit intrare, et quiescere. Et quem spiritum visibilem si quis sanus aspexerit, suscipit impressionem morbi pestilentialis, et intoxicatur homo citius quam aere ægroti abstracto (1), quod illud venenum diaphanum citius in profundo quam aer grossus. Exemplum de basilisco, qui quando respexerit fortiter aliquem sanum, ipsum respicientem,

(1) Ms., *abstractio.*

statim spiritus visibilis, et aereus, et venenosus, egrediens ab oculis basilisci, transiens in objecto, scilicet in oculo respicientis basiliscum, statim et subito intoxicat prædictum hominem; vel alias mutatum sit, quod ipsum mori oportet, et de proprietate ejus est semper respicere membra clariora, scilicet oculos. Unde capientes basiliscum accendunt lucernam et ponunt supra caput suum, et tenent ante oculos suos aliquam materiam, et tunc basiliscus delectatur respicere lucernam et non oculos capientis, capitur et occiditur. Sic quare mustella se ipsam muniens de foliis rutæ, ut conservet sibi oculos, audacter prædictum serpentem invadit, et occidit. Sic etiam legitur in libro Aristotelis ad Alexandrum de quadam domicella, nutrita ex veneno per quamdam reginam, quam illa regina misit Alexandro, ut occideret Alexandrum solo visu et concubito suo; quam domicellam videns Aristoteles novit per oculos suos ipsam esse venenosam, unde docuit Alexandrum quod custodiret se ab ea, et sic fecit unde fecerunt concumbere advenam cum ea, et protinus mortuus est. Sic enim concludimus quod summe debemus nos præcavere a conspectu ægroti laborantis, et ab anhelitu ejusdem. Hæc autem est causa quare ita cito moriuntur conversantes circa ægros laborantes ex epidemia: ex cujus radice prima fuerunt humiditates viscosæ et putrefactæ, et conversa in aerem putrefactum, cum proprietate corporum cœlestium, scilicet Saturni, Martis, Jovis, existentium in aquario, et imprimentium naturam et proprietatem eorum in elementis, et elementa in elementis, scilicet con-

gelandi humores et humiditates, ratione Saturni qui primo ibi dominatur, sicut dominus, et propterea dissolvendi in viscositatem vel humorem ratione Martis, et postea corrumpendi ratione signi aquarii; ex quibus duo elementa corrupta sunt maxime, scilicet aer et aqua; ex quibus necessario omnia animalia et vegetabilia nutriuntur, per consequens corrumpuntur; nec potest evadere nisi solus ille qui non fuerit plethoricus, nec vacuus, sed mediocris inter illa duo. Sola autem duo genera hominum vocantur ad hæc apta scilicet colericus citrinus, et sanguineus. Non tamen plethorici et forte evadunt, sicut dixit Avicenna, nec isti ita cito inficiuntur ab illa humiditate viscosa, sicut alii propter fortem digestionem quam facit eorum stomachus; qua humiditate viscosa abondante in cibis..... (1) ex quibus nutriuntur, et existente in stomacho debilis caloris, statim a modico calore elevatur, et facit maximas ventositates infrigidantes stomachum : ex qua humiditate et frigiditate constipantur tot homines. Illam igitur ventositatem et aquositatem attrahit hepar ad se et tunc sanguis subniger et fit pelagus (?) et non decoquitur, et currit cum sua cruditate ad pulmonem, vel convertitur ibidem, scilicet juxta hepar in hepate ventoso vel humoroso, vel intus, vel extra, et tunc fit pulsus rarus et debilis, et levis motu, et debiliter percutiens, et non tardus, ut est homo epidemicus; vel si non sit aposthema juxta hepar, currit illa humiditas ventosa ad pulmonem, credens pene-

(1) Mot illisible.

trare ad cor, sicut venenum; infrigidat pulmonem: quare cessat motus ejus, ut diximus; et tunc cor calefit subito, et ardet, et frigescit extra, et fit febris pestilens; et tunc illa ventosa humiditas rapitur ad cerebrum per motum et spongiositatem cerebri, quam (1) expellit cerebrum, cum fuerit sic repletum quod possit plus, ad oculos vel ad aures, et citius ad oculos propter naturam diaphaneam quam appetit illa ventosa humiditas, scilicet ut fiat aer diaphanus: quam tunc si quis sanus aspexerit, statim læditur et quasi subito necatur: exemplum etiam de oculo valde læso et infirmo, quod si sanus oculus aspexerit, statim lacrymatur, et est a contraria proprietate illud, et quanto plus conjunctio fuerit nobilior, tanto plus venenum sibi nocet: sed verum est quod corpora læsa a peste, quanto plus appropinquat conjunctioni inficientis, scilicet aeris circumstantis, vel ægri infecti, et continentis aeris extranei, tanto citius provenit, et quanto plus recedunt longe a similitudine, tanto plus secura sunt, et adhuc forte evadunt, sicut dixit Avicenna.

Præservatio ab epidemia.

Cum igitur medicus, vel sacerdos, vel amicus aliquem infirmum visitare voluerit, moneat et introducat ægrum suos oculos claudere, et linteamine operire, et tunc tractet, audiat, et palpet audacter necessaria, sic agendo: tenendo spongiam aceto infusam juxta nasum, si calor fuerit; si autem frigus adsit, rutam vel cuminum in manum teneat, et juxta

(1) Ms., *qua.*

nasum continue applicare jubemus, et caveat ab infirmi anhelitu. Sed ad illius humidi, et venenosi, et putrefacti, et frigidissimi, et ventosi destructionem adaquantis et subingerentis nostrum sanguinem, et stomacum infrigidantis, ponemus duas species nobiliones, ad hoc quod in natura possent reperiri, licet vulgus eas repulit, cum tamen sit possibile secundum naturam præservare a prædicto nocumento, priusquam in actu epidemicus fiat homo; quia nihil creavit Deus carens regimine et ingenio (1) ac ratione, quibus medetur creatura. Ipsa enim est veritas omnis quærentis sapientiam. Primo igitur necessarium est conservare et sanare stomacum ab illo crudo et vitioso humore per medicinam in eo gradu sibi contrariam, sicut piper nigrum, quod ad hoc proprium, est, et, contra ventositatem ab illo humore generatam, per medicinam et in eo de gradu sibi contrariam sicut est cuminum. Ex quibus duabus speciebus quæ ad hoc quod diximus fortius operatur, solum compositum elicimus; ex quibus fit pulvis quo uti jubemus in omnibus cibariis et condimentis et salsis, via medicinæ et non cibi, quia aliter ultra modum calefaceret, et fieri posset febris. Cavendum est autem valde ne initio temporis febris generetur ex quacumque causa. Pulvis nam dictus a proprietate stomacum mirabiliter confortat, et orificium nervosum ejusdem, quod miro modo in isto casu necessarium est, et canales pulmonis aperit et contenta in eodem pulmone consumit, et grossas

(1) Ms., *ingenii*.

ventositates attenuat ratione cumini, quod fortius operatur adhuc quam medicamenta, excepta ruta. Sed ruta habet plurima vitia, cur ea non utamur. In casu illo item etiam de electuario quod dicitur diatritum pipereum; ad modum castaneæ mane uti jubemus tempore hyemis et veris. Pulvis prædictus sic fit: piper nig., cumin. elect. ana ℥ j, de quo utatur sanus vel lapsus, et pinguis et plethoricus. Sed macilenti (1) et colerici non repleti utantur prædicto pulvere, ponendo de pipere minus per medicinam, et duplex pondus de cumino. Item ante nasum teneatur semper aliquid vel chyrotheca, vel manus, vel aliud, scilicet cuminum, ne aer subintret pulmonem subito. Item pejor est repletio potus quam cibi, item nocet mutatio loci et aeris et motus corporis violentus, et comestio omnis joustæ (?) et herbarum, quia generat carnes panchimeres et frigidas. Item nocet omne quod corpus nimis infrigidat, sicut nimius coitus, et ira, et tristitia, etc. Juvat etiam semel in hebdomada septem vel novem pilulas de aloe sumere secundum consilium periti medici. Notandum quod aer non inficit nisi corpora malis humoribus repleta, et corpora rara et debilia, quæ duo aer corruptus statim subintrat et corripit. Ideo docet Avicenna, primo canone, tract. tertii, cap. quarto, *de Præservatione a pestilentia*, corpora repleta purgare cum pilulis de aloe, etc. Item post aliqua existimamus (appositum procurare generationem pediculorum ?) esset valde utile pro certo (2). Item vitare pisces bo-

(1) Ms., *macilentes*.

(2) Phrase tout à fait inintelligible.

num est, et omnes fructus, nisi sumantur via medicinæ. Item caveat visitator ab odore et fœtore axillarum ægroti, dum expandit brachia sua foras, quia illud est venenum toxicum. Item quia epidemia abundat in duabus villis distantibus a longe, et in locis mediis harum non abundat, ratio est propter aspectus et radios planetarum, qui percutiunt illa loca, ex radiis et aspectibus, sicut intuitus oculorum in objecto, sicut quando Saturnus aspicit Martem malo aspectu, et Mars Jovem naturæ humanæ amicabilem malo aspectu, tunc radius eorum, ubi percusserit, occidit, et per consequens omnes villæ et civitates necessario sed nostram habebunt epidemiam propter motum planetarum prædictorum continuum, nisi Altissimus noluerit, donec cursus zodiaci planetarum dictorum completus fuerit ab oriente, ubi inceperunt agere, ad meridiem et a meridie usque ad occidentem, et ab occidente videlicet ad septentrionem, et a septentrione usque ad orientem. Item in primo gradu Arietis, dum sol fuerit ascendens, in mense Martii futuri et conjunctio Saturni et Martis et Solis, et sol est domus, quare dicunt astrologi quod tantus calor erit quod non potest dici, et tot guerræ ratione Martis, quod terribile erit, et mortalitas maxima aliunde ruminantium, maxime arietum et ovium, nisi Deus noluerit et C. (1).

(1) Christus.

EXPLICIT TRACTATUS DE EPIDEMIA EDITUS ANNO DOMINI 1349°, DIE SANCTI YVONIS.

DESCRIPTION DE LA PESTE

PAR

GUILLAUME DE MACHAUT

(*Ms.* 25, *fonds Lavallière.*)

Au departir du bel esté
Qui a gais et jolis esté
De fleurs, de feuilles failloles
Et d'arbrisseaus en mailloles,
Arousés de douce rousée,
Sechies par chaleur ordenée
Que le soleil li amenistre,
Et qu'oisillons ont leur chapitre
Tenu de sons et de hoquès
Par plains, par aunois, par boquès,
Pour li servir et honnourer,
Que tout ce convient demourer,
Pour le temps qui de sa nature
Muc sa chaleur en froidure,
Un po après le temps d'autonne

Que chascuns vendenge et entonne
Qui a vignes à vendengier,
Et qu'on ha à petit dongier,
Pesches moult poires et roisins
Dont on presente à ses voisins,
Que li blef en la terre germe,
Et que la fueille chiet dou cherme
Par nature ou du vent qui vente,
L'an M CCC IX et XL
Le IX jour de novembre,
M'en aloie parmi ma chambre,
Et se li airs fust clers et purs
Je fusse ailleurs, mais si obscurs
Estoit que montaignes et pleins
Estoient de bruines pleins.
Pour ce me tenoie a couvert,
Car ce qu'estre soloit tout vert
Estoit mué en autre teint,
Car bise l'avoit tout desteint,
Qui mainte fleur a decopée
Par la froidure de s' espée.
Si que là merencolioie
Tous seuls en ma chambre, et pensoie
Comment par conseil de taverne
Li mondes par tout se gouverne,
Comment justice et verité
Sont mortes par l'iniquité
D'avarice, qui en maint regne
Com dame souveraine regne,
Com maistresse, comme royne,
Qu'avarice engenre haine,

Et largesse donne et rent gloire,
Voirement c'est parole voire;
Com le scet et voit clerement
Par vray et juste experiment,
Comment nuls ne fait son devoir,
Comment chascuns quiert decevoir
Son proisme; car je ne voy pere,
Fil ne fille, ne suer ne frere,
Mere, marastre ne cousine,
Tente, oncle, voisin ne voisine,
Mari, moullier, ami n'amie
Que li uns l'autre ne conchie,
Et s'un en y a qui s'en garde,
Chascuns de travers le regarde,
Et dit on qu'il est ypocrites,
Et fust sains Jehans li ermites;
Com li seigneur leur subgès pillent,
Roubent, raembrent et essillent,
Et mettent à destruction,
Sens pitié ne compation,
Si que grans meschies, se me samble,
Est de vice et pooir ensamble ;
Et on le voit assés de fait,
Ne rien tant cuer felon ne fait
Com grant pooir qui mal en use ;
Or voy que chascuns en abuse,
Car je ne vois homme puissant
Qui n'ait puis x, puis xx, puis c
Tours, manieres, engins ou ars
Pour pillier hardis et couars,
Car convoitise les atrape,

Si que nuls de leurs mains n'eschape.
Sil n'est dont tels qu'il n'ait que perdre
A tels ne sont cure d'aerdre,
Car qui riens n'a, riens ne li chiet,
De tels gens riens ne leur eschiet.
Mais convoiteus ont tel deffaut
Que quant plus ont plus leur deffaut.
Et quand plus sont puissamment riche,
Tant sont ils plus aver et chiche,
Qu'avarice ardant qui d'euls n'ist,
Com plus vivent, plus rajeunist.
Et de cela vient la tempeste
Qui destruit le monde et tempeste
Les merveilles et les fortunes,
Qui au jour dui sont si communes,
Com n'oit de nulle part nouvelle,
Qui soit agreable ne belle;
Car il a plus grant difference
Dou temps que je vi en m'enfence,
A cestui qui trop est divers
Qu'il n'ait des estés as yvers.
Mais la chose qui plus m'est grieve
A souffrir, et qui plus me grieve
C'est rendre à Dieu po reverence,
Et ce qu'en riens n'a ordenance
Et qu'au jour dui chascuns se pere
De ce qu'on claime vitupere.
Pour ce en moi, plus que dire n'ose,
Estoit merencolie enclose,
Car qui le scéust à demi
Assez mains eu tenist de mi :

Et pour ce que merencolíe
Esteint toute pensée lie,
Et aussi que je bien véoie
Que mettre conseil n'y pooie
Et que s'on scéust mon muser
On ne s'en féist que ruser,
Laissay le merencolier,
Et pris ailleurs à colier,
En pensant que se à Dieu plaisoit,
Qui pour le meilleur le faisoit.
Se chéi en autre pensée
Pour ce que folie esprouvée
Est en tout homme qui se duet
De choses qu'amender ne puet,
Et me pensay que se li temps
Estoit encore pires x tens,
Voire c fois, voire c mil,
N'i ha il conseil si soutil
Comme de tout laissier ester,
Puis qu'on ne le puet contrester,
Et de faire selon le sage
Qui dit et demonstre en sa page
Que quant il ha tout concéu,
Tout ymaginé, tout véu,
Esprouvé, cherchié, visité,
Le monde c'est tout vanité;
Et qui n'y a autre salaire
Fors d'estre lies et de bien faire.
Et tout ainsi comme je cuidoie
Laissier le penser où j'estoie,
Y me sourvint une pensée

Plus diverse, plus effrée,
Plus ennuieuse la moitié,
Et de plus grant merencolie,
Ce fu des horribles merveilles
Sur toutes autres despareilles,
Dont tout homme puet avoir memoire,
Car je ne teins pas en hystoire,
Lisans nulles si mervilleuses,
Si dures, ne si perilleuses
De IIII pars, non de x tans
Comme elles ont esté de mon temps.
Car ce fu chose assez commune
Qu'on vit le soleil et la lune,
Les estoilles, le ciel, la terre,
En signifience de guerre,
De doleurs et de pestilances
Faire signes et demonstrances.
Car chascuns pot véoir à l'ueil
De lune esclice et dou soleil,
Plus grant et plus obscur assés
Qu'esté n'avoit mains ans passés,
Et perdre en signe de doleur
Longuement clarté et coleur.
Aussi fut l'estoile tournée
En samblance de feu couée,
Qui de feu et d'occision
Faisoit prenostication.
Li ciel qui de leur haut véoient
Les meschies qu'avenir estoient
Au monde, en pluseurs lieus plourerent
De pitié, sanc et degouterent,

Si que de leur merveilleus plour
La terre trembla de paour,
Ce dient pluseurs qui ce virent,
Dont villes et cités fondirent
En Alemaigne, en quarenteinne,
Assés plus d'une quarenteinne,
Dont je n'en scay mie la somme,
Mais on le scet moult bien à Romme,
Car il y a une abaïe
De Saint Pol qui en fu perie.
Mais li Sire, qui tout a fait,
Par experience de fait,
Com Sires souvereins et dignes
Sur tous de ces merveilleus signes
Nous monstra la signifiance,
Et nous en mist hors de doubtance,
Si à point et si proprement
Que chascuns le vit clerement;
Car les batailles et les guerres
Furent si grans par toutes terres
Qu'on ne scavoit en tout le monde,
Tant comme il tient à la réonde,
Païs, regne, ne region
Qui n'y éust discention,
Dont cinq cent mil hommes et fames
Perdirent les corps et les ames,
Se cils qui à tous biens s'acorde
Ne les print à misericorde.
Et meint païs destruit en furent
Dont encor les traces en durent,
Et des prises, et des outrages,

Et des occisions sauvages
De barons et de chevaliers,
De clercs, de bourjois, d'escuiers,
Et de la pouvre gent menue
Qui morte y fu et confondue,
De Roys, de ducs, de bers, de comtes,
Seroit lons à dire li contes,
Car tant en y ost de perdus
C'on en estoit tous esperdus,
L'un par feu, l'autre par bataille.
Après ce vint une merdaille
Fausse traite et renoïe,
Ce fu Judée la honnie,
La mauvaise, la desloyal,
Qui bien hait et aime tout mal,
Qui tant donna d'or et d'argent
Et promist à crestienne gent,
Que puis, rivieres et fontainnes
Qui estoient cleres et sainnes,
En pluseurs lieux empoisonnerent
Dont pluseurs leur vie finerent,
Car trestuit cils qui en usoient
Assés soudainement mouroient,
Dont certes par x fois cent mille
En moururent qua champ qua ville,
Einsois que fust aparcéue
Ceste mortel desconvenue.
Mais cils qui haut siet et loing voit,
Qui tout gouverne et tout pourvoit,
Ceste traïson plus celer
Ne voult, ains la fit reveler,

Et si generalment savoir
Qu'ils perdirent corps et avoir.
Car tuit juif furent destruit,
Li uns pendus, li autres cuit,
L'autre noié, l'autre ot copée
La teste de hache ou d'espée :
Et meint crestien ensemblement
En morirent honteusement.
  En ce temps vint une mainie
De par leur dame yprocrisie,
Qui de courgies se batoient,
Et adens se crucifioient,
En chantant de lapmelle
Ne scay quelle chanson nouvelle,
Et valoient miex par leurs dis
Que sains qui soit en paradis.
Mais l'eglise les entendi,
Qui le batre leur deffendi
Et si condempna leur chanson
Que chantoient li enfancon,
Et tous les escommenia,
Dou pooir que Dieu donné li a,
Pour itant que leur baterie
Et leurs chans estoit heresie.
Et quant nature vi ce fait
Que son œuvre einsi se deffait,
Et que li homme se tuoient,
Et les yaues empuisonnoient,
Pour destruire humaine lignie,
Par convoitise et par envie,
Moult en desplut la belle gente,

Moult se coursa, moult fu dolente.
Lors s'en ala sans atargier
A Jupiter, et fist forgier
Foudres, tonnaires et tempestes,
Par jours ouvrables et par festes,
Car ceste œuvre tant li tardoit
Que jour ne feste n'y gardoit.
Après nature commanda
Aux iiij vens qu'elle manda
Que chascuns fust appareillez
Pour tost courir et abillez,
Et qu'il issent de leurs cavernes
Et facent leurs merveilleus cernes,
Si qu'il n'i ait resne tenue
En ciel, en terre, en mer n'en nue
Qui ne soient à l'air contraire
Et facent pis qui porront faire,
Car quant ses œuvres voit derompre,
Elle veult aussi l'air corrumpre,
Et quant li vent orent congié,
Et Jupiter ot tout forgié
Foudres, tempestes, et espars,
Qui lors véist de toutes parts
Espartir merveilleusement,
Et tonner très horriblement,
Venter, gresler, et fort plouvoir,
Les nues, la mer esmouvoir,
Bois trembler, rivieres courir,
Et, pour doubtance de morir,
Tout ce qui a vie sur terre
Recet pour li garentir querre.

C'estoit chose trop merveilleuse,
Trop doutable et trop perilleuse,
Car les pierres du ciel chaioient
Pour tuer quanque elles atteignoient,
Les hommes, les bestes, les fames,
Et en pluseurs lieus à grans flames
Chéy li tempes et la foudre
Qui mainte ville mist en poudre,
N'au monde n'avait si hardi
Qui n'éust cuer acouardi,
Car il samblait que decliner
Vollist li mondes et finer.
Mais nuls endurer ne péust,
S'auques durer cils temps déust,
Sique ces tempestes cesserent,
Mais tels bruines engendrerent,
Tels ordures, et tels fumées,
Qui ne furent gaires amées,
Car l'air qui estoit nès et purs
Fu ors et vils, noirs et obscurs,
Lais et puens, troubles et pus,
Fu il de nuit tous corrumpus,
Si que de sa corruption
Heurent les gens opinion
Que corrompus en devenoient,
Et que leur couleur en perdoient.
Car tuit estoient maltraitié,
Descouluré et deshaitié,
Boces avoient, et grans clos
Dont on moroit, et briés mos,
Po osoient à l'air aler,

Ne de près ensemble parler,
Car leurs corrumpues alaines
Corrumpoient les autres saines,
Et s'aucuns malades estoit,
S'uns siens amis le visitoit,
Il estoit en pareil peril
Dont il en mourut cinq cent mil.
Si que le fils failloit au pere,
La fille failloit à la mere,
La mere au fil et à la fille,
Pour doubtance de la morille.
N'il n'estoit nuls si vrais amis
Qui ne fust adonc arier mis,
Et qui n'éust petit daïe,
S'il fust chéus en maladie (1).
Ne fusicien n'estoit ne mire
Qui bien scéust la cause dire
Dont ce venoit, ne que c'estoit,
Ne nuls remede n'i mestoit,
Fors tant que c'estoit maladie,
C'on appeloit epydimie.

(1) Dans la note inscrite en marge du Ms. 2888, dont j'ai parlé dans l'introduction, les mêmes idées sont exprimées en prose :

« (Le grant mortalité) fu si très horrible que es villes où elle entroit, il en mouroit plus des deus pars des gens, et n'osoit le pere aler veir son fieu, ne le frere se seur, et ne trouvoit on qui voulist garder l'un l'autre, pour cela que quant on sentoit l'alaine l'un de l'autre, nul n'en pooit escaper, si que il fu tel qu'on ne pooit trouver qui portast les mors enfuir, et disoit on que le monde fenissoit. »

Quant Dieu vit de sa mansion
Dou monde la corruption
Qui tout partout estoit si grans,
N'est merveilles s'il fu en grans
De penre crueuse vengence
De ceste grant desordenence,
Si que tantost, sens plus atendre,
Pour justice et vengence prendre,
Fit la mort issir de sa cage
Pleinne de forsen et de rage,
Sens frein, sens bride, sens loien,
Sens foy, sens amour, sens moien,
Si très fiere et si orguilleuse,
Si gloute et si familleuse,
Que ne se pouvoit saouler
Pour riens que péust engouler,
Et par tout le monde couroit,
Tout tuoit, et tout acouroit
Quanque il li venoit à l'encontre,
N'on ne pooit resister contre,
Et briefment tant en acoura,
Tant en occist et devoura,
Que tous les jours à grans monceaus
Trouvoit on dames, jouvenceaus
Jeunes, vies et de toutes guises
Gisans mors parmi les eglises,
Et les getoit on en grans fosses
Tous ensambles et tous mors de bosses,
Car on trouvoit les symetieres
Si pleinnes de corps et de bieres,
Qu'il convint faire des nouvelles,

Cia merveilleuses nouvelles ;
Et si ot meinte bonne ville,
C'on n'i véoit ne fils ne fille,
Femme ne homme venir n'aler,
N'on n'i trouvoit à qui parler,
Pour ce qu'il estoit tuit mort
De celle merveilleuse mort ;
Et ne gisoient que trois jours,
Ou moins, c'estoit petis secours,
Et maint en y ot vraiement
Qui moroient soudainement,
Car ceuls meismes qui les portoient
Au moustier, pas ne revenoient.
Souvent le vit on avenir,
Eins les convenoit là morir,
Et qui se vorroit entremettre
De savoir ou d'en escript mettre
Le nombre de ceuls qui moururent
Tous ceuls qui sont et ceuls qui furent
Et tous ceuls qui sont avenir
Jamais 'i pourroient venir,
Tant s'en scéussent encombrer,
Car nuls ne les porroit nombrer
Ymaginer, penser ne dire,
Figurer, montrer ne escrire ;
Car plusieurs lors certeinement
Oÿ dire et comunement
Que M CCC XLIX
De cent ne demouroit que neuf.
Dont vint par deffaute de gent
Que meint bel heritage et gent

Demouroient à labourer,
Nuls ne faisoit les champs arer,
Les blés loier ne vignes faire,
Qui en donnoit triple salaire
Non certes pour un denier vingt,
Tant estoient mort, et s'avint
Que par les champs les bestes mues
Gisoient toutes esperdues,
Es blés et es vignes passoient,
Tout partout où elles volaient,
N'avoient seigneur ne pastour
N'omme qui leur alast entour,
N'estoit nuls qui les reclamast,
Ne qui pour siennes les clamast.
Heritages y ot pluseurs
Qui demouroient sens seigneur.
Ne li vif n'osoient manoir
Nullement dedens le manoir
Où li mort avoient esté,
Fust en yver fust en esté,
Et s'aucuns fust qui le féist,
En peril de mort se méist.
Et quand je vi ces aventures
Si diverses et si obscures,
Je ne fui mie si hardis
Que moult ne fusse acouardis,
Car tuit li plus hardi trambloient,
Et paour de mort qu'il avoient,
Si que très bien me confessay
De tous les pechies que fais ay,
Et me mis en estat de grace

Pour recevoir mort en la place,
S'il pléust à Notre Seigneur ;
Si qu'en doubtance et en tremeur
Dedens ma maison m'enfermay,
Et en ma pensée fermay
Fermement qui n'en partiroie
Juques a tant que je saroie
A quel fin ce pourroit venir,
Si lairoie Dieu convenir;
Si que lonc temps, se Dieu me voie,
Fui einsi que petit savoie
De ce qu'on faisoit en la ville,
Et s'en morut plus de xx mille,,
Sependent que je ne sceu mie,
Dont j'eus meins de merencolie,
Car riens n'en voloie scavoir,
Pour meins de pensies avoir,
Comment qu'assés de mes amis
Fussent mors et en terre mis,
Si qu'einsi fui lonc temps en mue,
Si comme un esprevier c'on mue,
Et tant c'une foys entroÿ,
Dont moult forment me restoÿ,
Cornemuses, trompes, naquaires,
Et d'instruments plus de VII paires ;
Lors me mis à une fenestre,
Et enquis que ce pooit estre,
Si que tantost me respondi
Uns miens amis qui m'entendi,
Que ceuls qui demourés estoient
Einsi com tuit se marioient,

Et faisoient festes et noces,
Car la mortalité des boces,
C'on apeloit epydimie,
Estoit de tous poins estanchie,
Et que les gens plus ne mouroient.
Et quant je vi qu'il festioient
A bonne chiere et liement,
Et tout aussi joliment
Com s'ils n'éussent riens perdu,
Je n'os mie cuer esperdu,
Eins repris tantost ma maniere,
Et ouvry mes yex et ma chiere
Devers l'air qui si dous estoit
Et si clers, qu'il m'amonestoit
Que hors yssisse de prison
Où j'avoie esté la saison.
Lors fui hors d'esmay et d'effroy
Et montay sur mon palefroy,
Grisart, qui portoit l'ambleure,
Moult souef et de sa nature.
S'alay aus champs isnellement
Chevauchier par esbatement
Pour moy jouer et solacier,
Et la douceur a moy lacier.

La peste ayant cessé, Guillaume de Machaut se livre au plaisir de la chasse, et poursuit les oisillons et les belles.